



OSISKO DÉVELOPPEMENT

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.
(anciennement Barolo Ventures Corp.)

.....

États financiers consolidés

**Pour les exercices terminés
les 31 décembre 2020 et 2019**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Osisko Développement Corp.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Osisko Développement Corp. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états consolidés des résultats pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates; et
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Observations – information financière détachée

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que l'information financière comparative au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que l'information financière du 1^{er} janvier au 25 novembre 2020 représente l'information financière détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko Ltée et reflète les activités, les actifs et les passifs des actifs contribués de Redevances Aurifères Osisko Ltée sur une base « consolidée », plutôt qu'étant représentative de la forme juridique applicable à ces dates. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Frédéric Lepage.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 24 février 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123475

Osisko Développement Corp.

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	10	197 427	8 006
Sommes à recevoir	11	6 977	1 872
Stocks	12	10 025	1 656
Autres actifs	12	4 049	6 709
		<u>218 478</u>	<u>18 243</u>
Actif non courant			
Placements dans des entreprises associées	13	9 636	14 284
Autres placements	14	100 508	44 073
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	15	407 000	277 708
Exploration et évaluation	16	41 869	42 949
Autres actifs	12	24 653	-
		<u>802 144</u>	<u>397 257</u>
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	17	37 636	12 005
Obligations locatives	18	578	-
Passif sur contrat	19	1 606	-
Provision pour restauration environnementale	20	3 019	493
		<u>42 839</u>	<u>12 498</u>
Passif non courant			
Obligations locatives	18	1 457	-
Passif sur contrat	19	12 401	-
Provision pour restauration environnementale	20	31 582	20 034
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	23	14 299	9 711
		<u>102 578</u>	<u>42 243</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	21	613 127	-
Actions devant être émises	33	73 945	-
Montant net investi par la société mère		-	374 118
Surplus d'apport		69	-
Cumul des autres éléments du résultat global		15 018	(19 104)
Déficit		(2 593)	-
		<u>699 566</u>	<u>355 014</u>
		<u>802 144</u>	<u>397 257</u>

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL

(signé) Sean Roosen, administrateur

(signé) Charles Page, administrateur

Osisko Développement Corp.

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Notes	<u>2020</u> \$	<u>2019</u> \$
Charges d'exploitation			
Rémunération	24	2 820	3 374
Générales et administratives	24	5 350	292
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	24	131	178
Dépréciation d'actifs	16	-	49 985
		<u>8 301</u>	<u>53 829</u>
Perte d'exploitation			
Produits d'intérêts		(384)	(63)
Charge de désactualisation		787	-
Gain de change		(253)	-
Quote-part de la perte d'entreprises associées	13	1 981	4 259
Autres (gains nets) pertes nettes	24	(9 166)	36 333
		<u>1 266</u>	<u>94 358</u>
Perte avant les impôts sur le résultat			
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	23	6 806	(18 656)
		<u>8 072</u>	<u>75 702</u>
Perte nette			
Perte nette par action de base et diluée	25	0,07	0,76

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Perte nette	(8 072)	(75 702)
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	34 027	9 147
Incidence fiscale	(5 112)	(1 718)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(33)	-
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>		
Ajustements liés à la conversion des monnaies	3 815	-
Autres éléments du résultat global	32 697	7 429
Résultat global	24 625	(68 273)

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Activités d'exploitation			
Perte nette		(8 072)	(75 702)
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		829	610
Amortissement		229	-
Charge de désactualisation		787	-
Dépréciation d'actifs		-	49 985
Perte de valeur d'une participation dans une entreprise associée		-	12 500
Quote-part de la perte d'entreprises associées		1 979	4 259
Profit net à l'acquisition de placements		(3 539)	(154)
Variation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global	24	(601)	437
Perte nette (gain net) à la cession de placements	24	(5 357)	23 654
(Gain net) perte nette à la dilution des participations dans des entreprises associées		-	(104)
Perte (gain) de change		242	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés		1 010	(18 656)
Frais d'inscription réputés	7	1 751	-
Autres		333	7
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(10 409)	(3 164)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	27	4 425	(5 271)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>(5 984)</u>	<u>(8 435)</u>
Activités d'investissement			
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition de Barkerville		-	8 312
Intérêts miniers et immobilisations corporelles		(66 528)	(5 713)
Dépenses d'exploration et d'évaluation, déduction faite des crédits d'impôts		(202)	168
Dépôt de restauration		4 762	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>(61 968)</u>	<u>2 767</u>
Activités de financement			
Placements privés d'actions ordinaires et de bons de souscription		214 323	-
Frais d'émission d'actions		(5 965)	-
Paievements en capital sur les obligations locatives	18	(359)	-
Montant investi par la société mère		50 198	12 407
Autres		(582)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>257 615</u>	<u>12 407</u>
Augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		189 663	6 739
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(242)	-
Augmentation de la trésorerie		189 421	6 739
Trésorerie au 1^{er} janvier		8 006	1 267
Trésorerie au 31 décembre		<u>197 427</u>	<u>8 006</u>

Des informations supplémentaires relativement aux états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 27.

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp.
États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation ⁽ⁱ⁾	Capital- actions	Montant net investi par la société mère	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	Déficit	Total
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde – 1^{er} janvier 2020		100 000 100		374 118	-	(19 104)	-	355 014
Perte nette		-	-	(5 479)	-	-	(2 593)	(8 072)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	32 697	-	32 697
Résultat global		-	-	(5 479)	-	32 697	(2 593)	24 625
Montant net investi par la société mère		-	109 966	-	-	-	-	109 966
Transfert des autres éléments réalisés du résultat global d'entreprises associées		-	-	571	-	(571)	-	-
Transfert de la perte réalisée sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, déduction faite de l'impôt		-	-	(1 996)	-	1 996	-	-
Acquisition réputée de Barolo Ventures Corp.	7	233 395	1 751	(1 751)	-	-	-	-
Émission d'actions ordinaires à la société mère	7	-	365 463	(365 463)	-	-	-	-
Placements privés	21	18 717 050	140 378	-	-	-	-	140 378
Placements privés – actions devant être émises	21	-	73 945	-	-	-	-	73 945
Frais d'émission découlant des financements (déduction faite de l'impôt)	21	-	(4 431)	-	-	-	-	(4 431)
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	43	-	-	43
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires		-	-	-	-	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions		-	-	-	26	-	-	26
Solde – 31 décembre 2020		118 950 545	687 072	-	69	15 018	(2 593)	699 566

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires en circulation ⁽ⁱ⁾	Capital- actions	Montant net investi par la société mère	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global ⁽ⁱⁱ⁾	Total
			\$	\$	\$	\$	\$
Solde – 1^{er} janvier 2019		100 000 100	-	247 455	-	(26 498)	220 957
Perte nette		-	-	(75 702)	-	-	(75 702)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	7 429	7 429
Résultat global		-	-	(75 702)	-	7 429	(68 273)
Montant net investi par la société mère		-	-	202 330	-	-	202 330
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-	-	35	-	(35)	-
Solde – 31 décembre 2019		100 000 100	-	374 118	-	(19 104)	355 014

(i) Les actions émises à la société mère suivant la transaction par prise de contrôle inversée (note 7) sont réputées avoir été émises et en circulation au 1^{er} janvier 2019 aux fins des présents états financiers consolidés.

(ii) Au 31 décembre 2020, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 11,2 millions de dollars (perte de 19,1 millions de dollars au 31 décembre 2019) et d'éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats d'un montant de 3,8 millions de dollars (montant nul au 31 décembre 2019).

Tel que décrit plus en détail à la note 2, l'information pour les périodes et les dates antérieures au 25 novembre 2020 est présentée selon la méthode de détachement.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

1. Nature des opérations

Osisko Développement Corp. (anciennement Barolo Ventures Corp) (« Osisko Développement » ou la « Société ») a été créée le 25 novembre 2020 à la suite de la transaction de transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko ltée (« Redevances Aurifères Osisko ») à Osisko Développement. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ». L'adresse enregistrée de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec.

Osisko Développement se consacre à l'exploration et au développement de ses actifs miniers, incluant les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge II en Colombie-Britannique et le projet aurifère San Antonio au Mexique.

2. Base d'établissement

Ces états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, à l'exception de ce qui est déclaré à la note 3.

L'information financière comparative au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que l'information financière du 1^{er} janvier au 25 novembre 2020 représente l'information financière détachée des activités minières de Redevances Aurifères Osisko et reflète les activités, les actifs et les passifs des actifs contribués de Redevances Aurifères Osisko (note 7) sur une base « consolidée », plutôt qu'étant représentative de la forme juridique applicable à ces dates.

L'information financière détachée a été extraite des registres comptables historiques de Redevances Aurifères Osisko et des estimations ont été utilisées au besoin pour la répartition de certains éléments :

- Les montants au bilan représentent les actifs et les passifs comptabilisés par Redevances Aurifères Osisko qui ont été assignés à la Société parce qu'ils sont spécifiquement identifiables et attribuables à la Société;
- Les états consolidés des résultats et du résultat global comprennent une répartition au prorata des produits et des charges de Redevances Aurifères Osisko en fonction des éléments spécifiquement identifiables et attribuables à la Société; et
- Les impôts ont été calculés comme si la Société constituait une entité juridique distincte et avait produit des déclarations de revenus distinctes pour les périodes présentées.

Le montant net investi par la société mère représente le cumul des apports nets de Redevances Aurifères Osisko à la Société aux fins d'investissement dans les actifs de la Société, ainsi que les montants engagés par Redevances Aurifères Osisko au titre des charges d'exploitation et les flux de trésorerie nets de la Société provenant de l'achat et de la vente de placements et d'investissements dans des intérêts miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation jusqu'à la clôture de la transaction de transfert décrite à la note 7.

Le conseil d'administration d'Osisko Développement a approuvé les états financiers consolidés le 23 février 2021.

Incertitude liée à la COVID-19

La durée et l'incidence financière complète de la pandémie de COVID-19 sont encore inconnues pour le moment, tout comme les mesures que prendront les gouvernements, les entreprises et autres pour tenter de réduire la propagation de la maladie. Toute estimation concernant la durée et la gravité de la pandémie est donc sujette à une incertitude significative; et par conséquent les estimations de la mesure dans laquelle la COVID-19 peut affecter de manière significative et défavorable les opérations, les résultats financiers et la situation financière de la Société au cours des périodes futures sont également soumises à une incertitude significative, y compris celles sur les restrictions potentielles d'accès aux sites d'exploration et de développement ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient retarder les plans d'exploration et de développement des principaux actifs de la Société. Dans l'environnement actuel, les hypothèses établies et les jugements émis par la Société sont soumis à une plus grande variabilité qu'en temps normal, ce qui pourrait affecter de manière significative les jugements, estimations et hypothèses formulés par la direction relativement à l'incidence potentielle de la COVID-19 et pourrait entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés. Les effets de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses s'étendent, mais sans s'y limiter, à l'évaluation des actifs à long terme de la Société, y compris l'évaluation de la dépréciation et de la reprise de dépréciation. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

3. Nouvelle norme comptable

Modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1^{er} janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

4. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

a) *Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers à la juste valeur.

b) *Regroupements d'entreprises*

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode comptable de l'acquisition en vertu de laquelle les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables (les actifs nets identifiables) de la Société sont évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition. Les justes valeurs provisionnelles estimées à la date de présentation de l'information sont finalisées dès que les renseignements pertinents sont disponibles, au plus tard douze mois suivants la date d'acquisition et sont ajustées pour refléter la transaction en date de l'acquisition. Tout surplus de la contrepartie payée est traité en goodwill, et tout gain à rabais est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé des résultats et du résultat global. Si la transaction entraîne une perte de contrôle, la participation reste comptabilisée au bilan à la juste valeur et l'écart entre la juste valeur comptabilisée et la valeur comptable à la date de la transaction est comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Les coûts d'acquisition sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des montants comptabilisés au titre des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les résultats des entreprises acquises au cours de la période sont consolidés dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle débute (généralement à la date de clôture de la transaction lorsque l'acquéreur procède au transfert juridique de la contrepartie).

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

c) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Osisko Développement Corp. et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains et pertes latents intragroupe sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. Les conventions comptables des filiales sont conformes aux conventions adoptées par la Société.

Les principales filiales de la Société et leur emplacement géographique au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Entité	Juridiction
Barkerville Gold Mines Ltd.	Colombie-Britannique
Mines Coulon inc.	Québec
Osisko Baie James S.E.N.C.	Québec
Sapuchi Minera S. de R.L. de C.V. ⁽ⁱ⁾	Mexique

(i) À compter du 21 août 2020 (note 8).

d) Conversion des monnaies étrangères

(i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère et de certaines de ses filiales.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels que les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté au bilan lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) Actifs financiers

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats à la date ex-dividendes.

(ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires Dépôts de restauration
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en titres de capitaux propres
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

f) *Dépréciation d'actifs financiers*

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit ou qu'une approche simplifiée a été choisie.

Les sommes à recevoir sont des actifs financiers assujettis au modèle des pertes de crédit attendues.

Sommes à recevoir

La Société applique une approche simplifiée autorisée selon IFRS 9 pour les sommes à recevoir, selon laquelle les pertes de crédit attendues sur la durée de vie doivent être comptabilisées à partir de la comptabilisation initiale des sommes à recevoir.

Placements en titres de créance

Dans la mesure où un titre de créance au coût amorti est considéré comme ayant un faible risque de crédit, ce qui correspond à une notation d'excellente qualité (« de catégorie investissement »), et que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante, la provision pour perte est déterminée en fonction des pertes de crédit attendues au cours des prochains 12 mois. Si le risque de crédit a substantiellement augmenté, les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées.

g) *Trésorerie*

La trésorerie comprend les liquidités en main et les montants déposés auprès de banques.

h) *Crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration minière*

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration et d'évaluation engagées.

i) *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est établi sur une base moyenne pondérée.

j) *Placements dans des entreprises associées*

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction montre qu'il y a eu perte de valeur de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

k) Intérêts miniers et immobilisations corporelles

Les actifs en développement correspondent à des intérêts dans des projets qui sont à l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité et où, de l'avis de la direction, l'on peut raisonnablement s'attendre à générer des revenus réguliers pour la Société dans un avenir rapproché. Les actifs d'exploration et d'évaluation correspondent à des propriétés qui n'ont pas atteint l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité ou qui sont de nature trop spéculative et pour lesquelles une période de plusieurs années sera requise avant qu'elles ne puissent générer des produits, si jamais elles le font, ou qui ne sont présentement pas actives.

Après la réalisation d'une analyse économique favorable à l'égard d'un bien minier, les actifs d'exploration et d'évaluation inscrits à l'actif sont virés aux intérêts miniers ou aux immobilisations corporelles, selon la nature de l'actif sous-jacent.

Les intérêts miniers et les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif, y compris le prix d'achat et les coûts de développement et de construction. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que l'avantage économique futur associé à l'élément ira à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lors de son remplacement.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en répartissant le coût des immobilisations, après déduction de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité prévue des immobilisations corporelles, selon les périodes et les principales catégories suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	De 3 à 7 ans
Matériel et installations d'exploration	De 3 à 20 ans
Immobilisations corporelles minières (développement)	De 5 à 20 ans
Actifs au titre de droits d'utilisation	Moindre entre la durée d'utilité et la durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les *autres pertes nettes (gains nets)* à l'état consolidé des résultats.

l) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt de fonds directement attribuables au financement de l'acquisition, de la production ou de la construction d'un actif en développement sont capitalisés jusqu'au moment où la quasi-totalité des activités nécessaires pour préparer l'actif admissible pour son utilisation prévue ont été complétées. Un actif admissible est un actif pour lequel une période de temps substantielle est nécessaire pour le préparer pour son utilisation prévue. La capitalisation cesse lorsque l'actif arrive à l'étape de la production ou que le développement cesse.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

m) Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation et les coûts d'acquisition de propriétés minières se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement. Les actifs d'exploration et d'évaluation comprennent les droits dans des propriétés minières, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées. Les droits miniers et les options d'acquisition de participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration et l'évaluation ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour :

- (i) établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage;
- (ii) déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- (iii) les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- (iv) les activités relatives aux permis; et
- (v) les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de pré faisabilité et de faisabilité finale.

Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'exploration et d'évaluation capitalisés sont classés dans les activités d'investissement à l'état consolidé des flux de trésorerie à la rubrique *dépenses d'exploration et évaluation*.

Les actifs d'exploration et d'évaluation assujettis à un accord d'amodiation (par lequel l'amodiateur engage certaines dépenses dans une propriété pour y acquérir un intérêt) sont comptabilisés comme suit :

- (i) la Société utilise la valeur comptable de l'intérêt avant l'accord d'amodiation afin d'établir la valeur comptable de la portion d'intérêt retenue;
- (ii) la Société crédite toute rémunération en trésorerie reçues en contrepartie de la valeur comptable de la portion de l'intérêt retenue, l'excédent étant inscrit au résultat net;
- (iii) lorsque la Société conserve un droit de redevances du fait de l'intérêt acquis par l'amodiateur, elle comptabilise les redevances selon un montant correspondant à la valeur comptable de la propriété d'exploration et d'évaluation au moment du transfert de propriété; et
- (iv) la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration faites par l'amodiateur sur la propriété.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

n) *Provision pour restauration environnementale*

Une provision pour restauration environnementale, frais de restructuration et créances légales, le cas échéant, est comptabilisée lorsque :

- (i) La Société a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'événements passés.
- (ii) Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.
- (iii) Le montant peut être estimé de façon fiable.

La provision est évaluée selon la meilleure estimation de la direction du montant qui devra être dépensé pour régler l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information, ce montant étant actualisé lorsque l'effet est significatif. L'augmentation de la provision attribuable au passage du temps est comptabilisée dans les charges financières. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La provision pour restauration environnementale représente les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations correspondent aux coûts associés aux activités de restauration et de surveillance et au démantèlement d'actifs corporels. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur le taux avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimés ont déjà été ajustés.

Dépôts de restauration

Les dépôts de restauration sont des dépôts à terme détenus au nom du gouvernement de la Province de Colombie-Britannique à titre de garantie pour de possibles activités de restauration sur les propriétés minières de la Société pour lesquelles elle a obtenu un permis d'exploration. Les dépôts de restauration sont libérés lorsque la propriété a été restaurée à une condition satisfaisante, ou en vertu de la convention de cautionnement. Puisqu'ils ne peuvent être utilisés à des fins générales, ces dépôts sont inclus dans les autres actifs aux bilans consolidés.

o) *Impôts sur le résultat exigibles et différés*

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les charges d'impôts sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auxquels cas, elles sont aussi comptabilisées respectivement dans les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

Impôts sur le résultat différés

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

o) *Impôts sur le résultat exigibles et différés (suite)*

Impôts sur le résultat différés (suite)

Un montant d'impôts sur le résultat différés est comptabilisé pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

p) *Capital-actions*

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

q) *Bons de souscription*

Les bons de souscription d'actions sont classés en capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission de bons de souscription d'actions sont comptabilisés dans les capitaux propres, en diminution du produit de l'émission, dans la période où la transaction a eu lieu.

r) *Contrats de location*

La Société est engagée dans des contrats de location à long terme, principalement pour de l'équipement comptabilisé dans les *Intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Les contrats de location sont comptabilisés en actifs au titre de droits d'utilisation (présentés dans les *Intérêts miniers et immobilisations corporelles* au bilan consolidé), et des passifs correspondants sont inscrits, à la date à laquelle l'actif loué est disponible pour utilisation par la Société. Chaque paiement de location est réparti entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont imputées au résultat net sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde résiduel du passif pour chaque période. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la période la plus courte entre la durée de vie utile de l'actif et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont initialement évalués à la valeur actuelle. Les paiements de location sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société est utilisé, c'est-à-dire le taux que la Société devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un contexte économique similaire à des conditions similaires. Les paiements relatifs à des contrats de location à court terme (12 mois ou moins) et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charges dans le résultat net.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

s) Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

Toute contrepartie versée lors de la levée d'options d'achat actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont levées.

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à ses administrateurs et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à ses dirigeants et employés. Des UAD peuvent être octroyées aux administrateurs, et des UAR peuvent être octroyées aux employés, aux administrateurs et aux dirigeants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions d'Osisko Développement au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

t) Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Des produits différés découlent des paiements anticipés reçus par la Société en contrepartie d'engagements futurs tels que spécifiés dans son entente de flux (le « passif sur contrat »).

La comptabilisation d'un arrangement de flux dépend des faits et des modalités de chaque entente. La Société a identifié les composantes financières importantes relatives à son entente de flux découlant de la différence entre le moment de la contrepartie anticipée reçue et la livraison des biens promis. Une charge d'intérêt sur le passif sur contrat (note 19) est comptabilisée dans les *Intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Le taux d'intérêt est déterminé en fonction du taux implicite de l'entente de flux à la date d'entrée en vigueur. La contrepartie initiale reçue dans le cadre d'ententes de flux est considérée variable, sujette aux changements dans le nombre total d'onces d'or et d'argent qui seront livrées dans l'avenir. Les changements à la contrepartie variable seront reflétés à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé du résultat global.

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société cumule les intérêts sur la composante financement du passif sur contrat. L'intérêt cumulé augmente le solde du passif sur contrat, avec un montant compensatoire chargé aux coûts d'emprunt dans les *Intérêts miniers et immobilisations corporelles*. Ce cumul d'intérêts n'est pas une obligation contractuelle mais a pour but de répartir le coût de l'entente de flux sur la période au cours de laquelle elle est en vigueur. Ce cumul est un élément hors trésorerie et par conséquent, n'est pas présenté à l'état consolidé des flux de trésorerie. Lorsque la production débute, le passif sur contrat incluant les intérêts cumulés sera comptabilisé en revenus sur la durée de vie de la mine. Les coûts marginaux directement attribuables à l'obtention d'un contrat avec un client sont capitalisés dans les autres actifs non courants. Lorsque la production débute, les autres actifs non courants seront passés en charges sur la durée de vie de la mine. Ces coûts sont sujets à la dépréciation lorsque le montant résiduel de la contrepartie à recevoir dépasse les coûts qui se rapportent directement à la fourniture de biens qui n'ont pas été comptabilisés en charges.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

4. Principales méthodes comptables (suite)

u) Perte par action

La perte par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période. La perte de base par action est calculée en divisant la perte attribuable aux actionnaires d'Osisko Développement pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période.

Lorsque la Société déclare une perte, la perte nette diluée par action ordinaire est égale à la perte nette de base par action ordinaire en raison de l'effet antidilutif des bons de souscription, des options, des UAD et des UAR en circulation.

v) Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés de manière cohérente avec l'information financière fournie à l'interne au chef de la direction de la Société, qui assume le rôle de principal décideur opérationnel. Le chef de la direction est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation des performances des secteurs d'activité de la Société. La Société gère les activités de la Société en un seul secteur d'exploitation, à savoir l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers.

5. Normes comptables émises, mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2020. Plusieurs de ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif pour la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui entreront en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. La Société devra donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigeront que la Société divulgue séparément le produit de la vente et le coût de production s'y rapportant comptabilisés au résultat net et spécifie les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus à l'état du résultat global. Ces modifications auront un impact sur les états financiers consolidés de la Société.

6. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Estimations et hypothèses comptables critiques

Réserves et ressources minérales

Les réserves minérales représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la Société. La Société estime ses réserves minérales et ses ressources minérales en se basant sur les renseignements compilés par des personnes qualifiées tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces renseignements comprennent des données géologiques sur les dimensions, la profondeur et la géométrie d'un gîte minier, et exigent des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des réserves récupérables repose sur des facteurs comme des estimations des prix des métaux, des futurs besoins en capitaux, et des coûts de production ainsi que des hypothèses et des jugements géologiques pris en compte pour estimer les dimensions et la teneur du matériel inclus dans les réserves minérales. Tout changement aux estimations de réserves minérales et de ressources minérales peut avoir un impact sur la valeur comptable des propriétés minières et les coûts de développement différés, les immobilisations corporelles, les provisions au titre des frais de restauration et de fermeture des sites, la comptabilisation des actifs d'impôts différés et les charges d'amortissement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles

La méthode comptable de la Société à l'égard des dépenses d'exploration et d'évaluation fait en sorte que certains postes de dépenses sont capitalisés. Cette méthode exige de la direction qu'elle fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses quant aux événements et circonstances à venir, en particulier sur la viabilité économique d'une opération d'extraction minière. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir capitalisé des dépenses, un jugement est fait à l'effet que le recouvrement de ces dépenses est improbable, le montant capitalisé sera radié à l'état consolidé des résultats.

Les activités de développement débutent après que le projet ait été sanctionné par la haute direction. Un jugement est appliqué par la direction pour déterminer lorsqu'un projet a atteint le stade où des réserves économiquement récupérables existent, de façon à ce que le développement puisse être sanctionné. Pour exercer ce jugement, la direction doit faire certaines estimations et formuler certaines hypothèses similaires à celles décrites ci-dessus pour les dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées. Ces estimations et hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après avoir débuté des activités de développement, un jugement est fait à l'effet que l'actif en développement est déprécié, un montant approprié sera radié à l'état consolidé des résultats.

La recouvrabilité, par la Société, de la valeur comptabilisée des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles est basée sur la conjoncture des marchés des métaux, sur les ressources minérales sous-jacentes associées aux propriétés, et sur les coûts futurs qui pourraient être requis pour arriver à la réalisation ultime soit par l'exploitation minière, soit par la vente.

À chaque date de présentation de l'information, la Société évalue chaque propriété minière et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature des travaux d'exploration, d'évaluation et de développement qui sont justifiés pour l'avenir. S'il y a peu de chances que des travaux futurs soient réalisés sur une propriété ou un projet sur une période prolongée suivant la fin des activités antérieures, les dépenses différées se rapportant à cette propriété ou ce projet sont radiées ou dépréciées au montant recouvrable estimatif, à moins qu'il y ait des indications persuasives qu'une provision pour dépréciation n'est pas requise.

Les montants recouvrables au titre des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sont déterminés en utilisant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle nette des futurs flux de trésorerie qui devraient découler de l'actif dans sa condition actuelle en se basant sur des données observables. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés d'après les budgets financiers approuvés par la direction. Ces flux de trésorerie projetés sont basés sur les estimations et prévisions quant aux réserves de minerai récupérable, aux prix de vente des métaux et aux coûts d'exploitation. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au prix de vente attendu de l'actif (le montant qu'un participant au marché paierait pour l'actif), net des frais de transaction.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Estimations et hypothèses comptables critiques (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des intérêts miniers et des immobilisations corporelles (suite)

La Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient inclure des estimations portant sur : (i) la valeur monétaire par once de réserves/ressources minérales; (ii) les multiples des flux de trésorerie; (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables; et (iv) les transactions de ventes comparables. Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérable, les prix de vente prévus et les coûts d'exploitation prévus pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des intérêts miniers, et pourrait se solder par des radiations ou des dépréciations importantes dans l'avenir.

Provision pour restauration environnementale

La provision pour restauration environnementale repose sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction, et dont celle-ci est d'avis qu'elles sont une base raisonnable sur laquelle il est possible d'estimer les obligations futures en fonction du contexte économique actuel. Ces estimations tiennent compte de tout changement important aux hypothèses qui survient lors des révisions périodiques de la direction et sont basées sur les exigences réglementaires actuelles. Tout changement significatif des estimations du taux d'actualisation, de la contamination, des normes et des techniques de restauration provoquera un changement de la provision d'une période à l'autre. Les coûts de restauration et de fermeture réels dépendront ultimement des futurs prix du marché, qui reflèteront les conditions du marché au moment où les coûts seront réellement engagés. Le coût final de la restauration pourrait être supérieur ou inférieur au montant présentement alloué en provision.

Comptabilisation d'arrangements de flux

La Société a conclu une entente de flux le 20 novembre 2020 (note 19). Le traitement du dépôt à titre de passif sur contrat est un jugement important et est basé sur la livraison prévue de la future production de la Société. La direction a exercé un jugement dans l'application de la norme comptable *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. Pour déterminer le prix de transaction de l'entente de flux, la Société a eu recours à des estimations quant au moment et à la valeur des futures livraisons afin de déterminer le taux d'intérêt implicite de l'entente.

Évaluation des stocks – minerai empilé

Les experts de la direction utilisent leur jugement pour déterminer la quantité de métal contenu dans les empilements de minerai en estimant la teneur du minerai et le volume. La valeur des stocks sous forme de minerai empilé correspond à la meilleure estimation de la direction compte tenu des renseignements obtenus par des experts indépendants à la date du bilan. Des changements importants dans la teneur ou le volume du minerai empilé pourraient avoir une incidence importante sur la valeur estimative des empilements de minerai, ce qui pourrait entraîner des radiations importantes dans le futur.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société

Regroupements d'entreprises

Déterminer si une acquisition répond à la définition d'une entreprise ou est considérée comme une acquisition d'actifs nécessite un jugement important. Dans le cadre de cette évaluation, la Société peut appliquer le test de concentration facultatif de la juste valeur selon IFRS 3, ce qui nécessite du jugement. Toute modification apportée aux jugements peut avoir une incidence sur les montants attribués aux actifs et aux passifs.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

6. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

Entité bénéficiaire d'un investissement – Influence notable

Déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement dans l'évaluation des facteurs qui pourraient résulter en une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu, la représentation au conseil d'administration, la participation aux processus décisionnels, les transactions importantes entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement, les échanges de personnel de gestion, l'accès à des renseignements techniques critiques et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

Dépréciation des placements dans des entreprises associées

La Société suit le guide d'application de la norme IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour évaluer s'il y a des indices de dépréciation qui pourraient la conduire à comptabiliser une perte de valeur à l'égard de son placement net dans une entreprise associée. Cette évaluation exige un jugement important pour déterminer si une diminution de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait un test de dépréciation formel. Pour exercer ce jugement, la direction de la Société évalue, entre autres, la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à sa valeur comptable et la durée de l'écart, la volatilité du placement et la santé financière et les perspectives de la Société envers l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment des facteurs comme le statut actuel et prévu des projets d'exploration de l'entité bénéficiaire d'un investissement et les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (incluant les actifs d'exploration et d'évaluation visés par un accord d'amodiation) nécessite le recours à des jugements pour déterminer s'il existe des indicateurs qui pourraient donner lieu à l'obligation de réaliser un test de dépréciation pour les actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Les indices pouvant donner lieu à un test de dépréciation sont notamment : l'expiration, au cours de la période ou dans un avenir rapproché, d'un droit d'exploration à l'égard d'une région spécifique dont la reconduction n'est pas prévue; des charges d'exploration et d'évaluation considérables dans une région spécifique, compte tenu des charges engagées par l'amodiatrice, qui n'ont été ni prévues au budget ni planifiées; des activités d'exploration et d'évaluation portant sur des ressources minérales situées dans une région spécifique qui n'ont pas abouti à la découverte de quantités commercialement exploitables de ressources minérales, poussant la Société à y mettre fin; la présence de données suffisantes indiquant que, bien qu'il soit probable que des activités de développement soient entreprises à l'égard d'une région donnée, il est peu probable que la valeur comptable des actifs visés soit intégralement recouverte par leur développement ou leur vente; une détérioration marquée des conditions sectorielles ou de la conjoncture économique; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation de la Société ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des actifs d'exploration et d'évaluation et des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de dépréciation.

Actifs d'impôt différé

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Transaction de transfert d'activités minières de Redevances Aurifères Osisko

Le 25 novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a clôturé la transaction de transfert de ses activités minières à Osisko Développement (anciennement Barolo Ventures Corp. (« Barolo »)).

Historique et description de la transaction

Le 5 octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont signé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») décrivant les termes selon lesquels Redevances Aurifères Osisko effectuerait le transfert de certaines propriétés minières (tel que décrit ci-dessous) et d'un portefeuille de titres négociables (collectivement avec les propriétés minières, les « actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko ») à Barolo en contrepartie d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une « prise de contrôle inversée » de Barolo par Redevances Aurifères Osisko (la « PCI ») en vertu des politiques du TSX-V.

La transaction de transfert s'est notamment traduite par le transfert par Redevances Aurifères Osisko de certaines propriétés minières et d'un portefeuille de titres négociables (via le transfert d'entités détenant directement ou indirectement ces propriétés minières et titres négociables) à Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), après quoi Osisko Subco et 1269598 BC Ltd (« Barolo Subco ») ont été fusionnées par voie de fusion triangulaire en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (la « fusion ») pour former « Amalco ». Suite à la fusion, Redevances Aurifères Osisko a échangé ses actions d'Osisko Subco pour des actions d'Osisko Développement, conduisant ainsi à la PCI et la formation d'Osisko Développement.

Actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko

Les actifs suivants ont été transférés par Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (Sonora, Mexique)
- Projet aurifère Bonanza Ledge II (Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés d'exploration Guerrero (Guerrero, Mexique)
- Propriétés d'exploration à la Baie James, incluant la propriété Coulon (Québec, Canada)
- Portefeuille de participations en actions dans des sociétés cotées en bourse

Redevances Aurifères Osisko a conservé/acquis les droits de redevances et de flux suivants dans les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») à l'égard du projet aurifère Cariboo et du projet aurifère Bonanza Ledge II
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard du projet aurifère San Antonio (note 19)
- Une redevance de 3 % NSR à l'égard des propriétés d'exploration de la Baie James et de Guerrero

Redevances Aurifères Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement et de ses filiales : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute future redevance ou tout futur flux offert par ces dernières; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par ces dernières; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

7. Transaction de transfert d'activités minières de Redevances Aurifères Osisko (suite)

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo réputés acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	\$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises	1 751
Frais de transaction	500
	<u>2 251</u>
Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	2 415
	<u>2 251</u>

Financement concomitant à la PCI

Le 25 novembre 2020, avant la prise d'effet de la fusion, suivant la satisfaction des conditions de libération des fonds bloqués, un total de 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco émis au prix de 7,50 \$ par reçu de souscription en vertu d'un financement concomitant de 100,1 millions de dollars clôturé par Osisko Subco le 29 octobre 2020 (le « financement concomitant à la PCI »), ont été convertis en 13 350 000 actions ordinaires d'Osisko Subco et en 6 675 000 bons de souscription d'actions ordinaires d'Osisko Subco, et le produit net de la souscription a été libéré et versé à Osisko Subco.

Chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Subco en circulation immédiatement avant la prise d'effet de la fusion a été échangé pour un bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement conférant au porteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement au prix de 10 \$ par action pendant une période de 18 mois suivant la date d'effet de la fusion (cette période a par la suite été prolongée à 36 mois suivant la date de clôture). Les frais de transaction se sont élevés à 3,6 millions de dollars, incluant la commission des preneurs fermes.

À la suite de la clôture de la fusion et du financement concomitant à la PCI, Redevances Aurifères Osisko détenait en propriété véritable et exerçait un contrôle sur 100 000 100 actions d'Osisko Développement, correspondant à environ 88,0 % des actions émises et en circulation d'Osisko Développement.

8. Acquisition du projet aurifère San Antonio

En août 2020, Redevances Aurifères Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Redevances Aurifères Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires à la date de la transaction. La contrepartie versée par Redevances Aurifères Osisko est considérée comme un apport de capital de la société mère dans la Société. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI (note 7).

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

8. Acquisition du projet aurifère San Antonio (suite)

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante :

Contrepartie payée	\$
Émission de 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko	15 846
Contrepartie en trésorerie payée par Redevances Aurifères Osisko	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction de Redevances Aurifères Osisko	5 865
	<u>68 054</u>
Actifs nets acquis	\$
Stocks	7 899
Stocks – non courants ⁽¹⁾	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	<u>68 054</u>

(1) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs aux bilans consolidés.

9. Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd.

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Barkerville Gold Mines Ltd. (« Barkerville ») qu'elle ne détenait pas déjà à la date de la transaction. Aux fins des présents états financiers consolidés, la contrepartie versée par Redevances Aurifères Osisko est considérée comme un apport de capital de la société mère dans la Société.

Barkerville est une société d'exploration minière et de développement dont les activités sont concentrées sur les vastes terrains situés dans le district minier historique de Cariboo du centre de la Colombie-Britannique, au Canada.

Pour chaque action ordinaire de Barkerville, les actionnaires ont reçu 0,0357 action ordinaire de Redevances Aurifères Osisko. Toutes les options sur actions ordinaires en circulation de Barkerville ont été échangées contre des options sur actions ordinaires (les « options sur actions de remplacement de Barkerville ») de Redevances Aurifères Osisko selon le même ratio d'échange d'actions que pour les actions ordinaires, pour une valeur de 1,9 millions de dollars d'après le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes.

En tout, 13 560 832 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont été émises et évaluées à 160,6 millions de dollars en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires à la date de la transaction. Un total de 1 005 478 options d'achat d'actions de remplacement de Barkerville ont été émises et évaluées à 1,9 million de dollars, d'après le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La juste valeur des 10 000 000 bons de souscription d'actions ordinaires de Barkerville déjà détenus par Redevances Aurifères Osisko qui ont été annulés a été estimée à 0,6 million de dollars, d'après le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les frais de transaction s'élevaient à 1,5 million de dollars et la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis s'élevaient à 8,3 millions de dollars.

Avant la date d'acquisition, Redevances Aurifères Osisko détenait un placement initial de 183 625 585 actions ordinaires de Barkerville, qui était considéré comme un placement dans une entreprise associée et dont la valeur comptable nette était de 101,4 millions de dollars. Le 21 novembre 2019, soit la date de l'acquisition de Barkerville, la juste valeur du placement initial était de 77,1 millions de dollars et a été incluse dans la contrepartie dans le cadre de la transaction, ce qui s'est soldé par une perte de 24,3 millions de dollars comptabilisée à l'état consolidé des résultats à la rubrique *Autres (gains nets) pertes nettes*. état consolidé des résultats

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

9. Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd. (suite)

Conformément à l'adoption anticipée des modifications à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne répondaient pas à la définition d'une entreprise. Dans sa forme modifiée, IFRS 3 propose un examen qui permet de déterminer qu'un ensemble d'activités et d'actifs ne constitue pas une entreprise si la juste valeur des actifs bruts acquis est concentrée en quasi-totalité dans un seul actif identifiable ou un groupe d'actifs identifiables similaires.

Le prix d'acquisition total de 241,7 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en se basant sur la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la manière suivante :

Contrepartie payée	\$
Émission de 13 560 832 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko	160 564
Juste valeur des 183 625 585 actions ordinaires de Barkerville déjà détenues	77 123
Juste valeur des 1 005 478 options d'achat d'actions de remplacement de Barkerville émises	1 912
Juste valeur des 10 000 000 de bons de souscription de Barkerville déjà détenus par Redevances Aurifères Osisko et annulés	589
Coûts de transaction de Redevances Aurifères Osisko	1 513
	<u>241 701</u>
Actif net acquis	\$
Trésorerie	8 312
Autres actifs courants	4 565
Dépôts de restauration	5 361
Immobilisations corporelles	13 968
Propriétés minières	247 054
Comptes créditeurs et charges à payer	(16 320)
Provisions et autres passifs	(21 239)
	<u>241 701</u>

Le 25 novembre 2020, Barkerville Gold Mines Ltd a été transférée par Redevances Aurifères Osisko à titre d'actif contribué par Redevances Aurifères Osisko, tel que décrit à la note 7.

10. Trésorerie

Au 31 décembre 2020, le solde de trésorerie s'élevait à 197,4 millions de dollars, incluant 73,9 millions de dollars détenus pour des actions devant être émises (note 21).

Au 31 décembre 2020, la trésorerie détenue en dollars US s'élevait à 47,2 millions de dollars US (60,1 millions de dollars).

11. Sommes à recevoir

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Crédits d'impôts à l'exploration	5 546	938
Taxes de vente	1 431	934
	<u>6 977</u>	<u>1 872</u>

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

12. Stocks et autres actifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
<u>Courants</u>		
Minerai empilé ⁽ⁱ⁾	8 426	-
Fournitures	1 599	1 656
Total des stocks courants	10 025	1 656
Charges payées d'avance et dépôts	4 049	6 709
Total des autres actifs courants	4 049	6 709
<u>Non courants</u>		
Minerai empilé ⁽ⁱ⁾	17 279	-
Taxes sur la valeur ajoutée	6 775	-
Dépôts de restauration	599	-
Total des autres actifs non courants	24 653	-

⁽ⁱ⁾ Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 prochains mois sont classés non courants et sont comptabilisés dans les *autres actifs* aux bilans consolidés.

13. Placements dans des entreprises associées

	2020	2019
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	14 284	125 871
Acquisitions	972	8 455
Levée de bons de souscription	36	-
Quote-part du résultat global, net	(2 015)	(4 259)
Cession réputée (note 9)	-	(77 123)
Gain (perte) à la cession réputée ⁽ⁱ⁾	5 357	(23 654)
Dépréciation ⁽ⁱⁱ⁾	-	(12 500)
Transferts aux autres placements ⁽ⁱ⁾ (note 14)	(8 998)	(4 430)
Autres	-	1 924
Solde au 31 décembre	9 636	14 284

(i) En 2020, le gain à la cession réputée est lié aux placements dans certaines entreprises associées qui ont été transférés dans les *autres placements* puisque la Société considérait qu'elle n'exerçait plus une influence notable sur les entreprises en question.

En 2019, la perte à la cession réputée était principalement le résultat de l'acquisition de Barkerville, puisque la Société détenait des actions dans Barkerville avant l'acquisition (note 9).

(ii) Le 30 septembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a déterminé que son placement net dans Ressources Falco Itée (« Falco »), une entreprise associée, avait subi une dépréciation. Cette décision a été prise après avoir tenu compte, entre autres, de la mesure dans laquelle la juste valeur du placement était inférieure à sa valeur comptable et de la durée de l'écart, de la volatilité du prix de l'action et des perspectives de Redevances Aurifères Osisko envers l'entité bénéficiaire d'un investissement, notamment les facteurs comme le statut actuel et prévu des projets de développement de l'entité bénéficiaire d'un investissement. Le placement net dans Falco a été ramené à sa juste valeur estimative et, par conséquent, une charge de dépréciation de 12,5 millions de dollars (10,8 millions de dollars après impôt) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

13. Placements dans des entreprises associées (suite)

Investissement important

Ressources Falco ltée (« Falco »)

Le principal actif de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel une étude de faisabilité positive a été publiée en octobre 2017.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 41 385 240 actions ordinaires (41 385 240 actions ordinaires au 31 décembre 2019) représentant une participation de 18,2 % dans Falco (19,9 % au 31 décembre 2019). Puisque certains dirigeants de la Société sont également des dirigeants et des administrateurs de Falco, et étant donné d'autres faits et circonstances, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la équivalence.

L'information financière sur l'entreprise associée individuellement significative, compte tenu des ajustements aux méthodes comptables de l'entreprise associée afin de les rendre conformes à celles d'Osisko Développement, est comme suit (en milliers de dollars) :

	<u>Falco</u>	
	<u>2020⁽ⁱ⁾</u>	<u>2019⁽ⁱⁱ⁾</u>
	\$	\$
Actif courant	3 039	2 310
Actif non courant	143 571	133 793
Passif courant	21 004	14 123
Passif non courant	40 013	36 467
Produits	-	-
Perte nette des activités poursuivies, perte nette et résultat global	(4 768)	(8 589)
Valeur comptable du placement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	8 038	8 858
Juste valeur du placement ⁽ⁱⁱⁱ⁾	16 968	13 864

(i) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre 2020 et en date du 30 septembre 2020.

(ii) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre 2019 et en date du 30 septembre 2019.

(iii) Aux 31 décembre 2020 et 2019.

Participations dans des entreprises associées non significatives

La Société possède des participations dans plusieurs entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les données financières globales sur ces entreprises associées sont présentées ci-dessous :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Valeur globale de la quote-part de la perte nette revenant à la Société	(1 162)	(877)
Valeur globale de la quote-part des autres éléments du résultat global revenant à la Société	(33)	-
Valeur comptable globale des placements	1 598	5 426
Juste valeur globale des placements	3 983	7 302

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

14. Autres placements

	2020	2019
	\$	\$
Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription)		
Solde au 1 ^{er} janvier	529	1 449
Acquisitions	769	105
Levées	(7)	-
Variation de la juste valeur	601	(437)
Cession réputée	-	(588)
Solde au 31 décembre	1 892	529
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions)		
Solde au 1 ^{er} janvier	43 544	24 361
Acquisitions	12 047	5 826
Transfert des entreprises associées (note 13)	8 998	4 430
Variation de la juste valeur	34 027	9 148
Cessions	-	(221)
Solde au 31 décembre	98 616	43 544
Total	100 508	44 073

Les autres placements se composent d'actions ordinaires et de bons de souscription presque exclusivement de sociétés canadiennes cotées en bourse.

15. Intérêts miniers et immobilisations corporelles

	Exercice terminé le 31 décembre 2020		
	Intérêts miniers ⁽ⁱ⁾	Immobilisations corporelles ⁽ⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	263 938	13 770	277 708
Acquisition de San Antonio (note 8)	57 038	1 330	58 368
Acquisitions	71 006	10 749	81 755
Crédit d'impôt à l'exploration	(4 608)	-	(4 608)
Actif de restauration environnementale	3 414	-	3 414
Amortissement	-	(4 270)	(4 270)
Amortissement capitalisé	4 019	-	4 019
Rémunération fondée sur des actions capitalisée	688	-	688
Vente d'une redevance ⁽ⁱ⁾	(13 000)	-	(13 000)
Radiation	-	(388)	(388)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	3 307	7	3 314
Valeur comptable nette au 31 décembre	385 802	21 198	407 000
Solde de clôture			
Coût	385 802	25 713	411 515
Amortissement cumulé	-	(4 515)	(4 515)
Valeur comptable nette	385 802	21 198	407 000

(i) En novembre 2020, Redevances Aurifères Osisko a exercé son option d'acquérir une redevance additionnelle de 1 % NSR sur les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge Phase 2 pour la somme de 13,0 millions de dollars.

(ii) Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation de 2,4 millions de dollars au 31 décembre 2020 (montant nul au 31 décembre 2019).

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

15. Intérêts miniers et immobilisations corporelles (suite)

Redevances Aurifères Osisko est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge et d'un flux aurifère et argentifère de 15 % à l'égard de la propriété San Antonio (note 19). La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et est garantie par une hypothèque visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville, incluant la participation de Barkerville dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars, et une hypothèque visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Williams Creek, incluant la participation de Williams Creek dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie est de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

	Exercice terminé le 31 décembre 2019		
	Intérêts miniers	Immobilisations corporelles	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	-	-	-
Acquisition de Barkerville (note 9)	247 054	13 968	261 022
Acquisitions	16 654	47	16 701
Amortissement	-	(245)	(245)
Amortissement capitalisé	230	-	230
Valeur comptable nette au 31 décembre	263 938	13 770	277 708
Solde de clôture			
Coût	263 938	14 015	277 953
Amortissement cumulé	-	(245)	(245)
Valeur comptable nette	263 938	13 770	277 708

16. Exploration et évaluation

	2020	2019
	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier	42 949	95 002
Acquisitions	201	221
Conversions en redevances ⁽ⁱ⁾	(631)	(2 289)
Vente de redevances ⁽ⁱⁱ⁾	(650)	-
Dépréciations ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	(49 985)
Valeur comptable nette au 31 décembre	41 869	42 949
Solde au 31 décembre		
Coût	100 059	101 138
Dépréciation cumulée	(58 190)	(58 189)
Valeur comptable nette au 31 décembre	41 869	42 949

- (i) En 2016, Redevances Aurifères Osisko a conclu des ententes d'option pour des propriétés dans la région de la Baie James. En 2019 et 2020, les participations dans certaines propriétés ont été transférées aux contreparties impliquées dans les ententes d'option, et Redevances Aurifères Osisko a conservé des redevances visant ces propriétés. Les ententes d'option ont été résiliées par les parties en 2020.
- (ii) En 2020, Redevances Aurifères Osisko a acquis une redevance de 3 % NSR sur les propriétés d'exploration et d'évaluation détenues par Osisko Développement avant la clôture de la transaction de transfert (note 7) pour la somme de 0,7 million de dollars.
- (iii) En 2019, une charge de dépréciation de 50,0 millions de dollars (37,6 millions de dollars après impôt) a été comptabilisée à l'égard du projet de zinc Coulon (Québec) puisqu'il a été déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'y était prévue à court terme et qu'à l'heure actuelle, la valeur comptable de l'actif ne serait probablement pas récupérée dans sa totalité par la vente du projet. Le 31 décembre 2019, le projet Coulon a été ramené à sa valeur recouvrable de 10,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la juste valeur diminuée du coût de cession, selon une approche basée sur le marché et en fonction d'une valeur monétaire par millier de livres de ressources/réserves minérales d'équivalent zinc utilisée dans des transactions de vente comparables réalisées.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

17. Comptes créditeurs et charges à payer

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Comptes créditeurs commerciaux	13 565	6 664
Autres comptes créditeurs	13 224	2 232
Impôts sur le résultat à payer	5 851	-
Passifs courus	4 996	3 109
	<u>37 636</u>	<u>12 005</u>

18. Obligations locatives

La Société a comptabilisé la juste valeur estimative des obligations locatives en utilisant le taux d'actualisation implicite des contrats de location. Les variations des obligations locatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 se résument comme suit :

	2020
	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	-
Acquisitions	2 394
Remboursement des obligations	<u>(359)</u>
Solde au 31 décembre	<u>2 035</u>
Tranche courante	578
Tranche non courante	<u>1 457</u>
	<u>2 035</u>

Les obligations locatives se rapportent à de l'équipement minier. Il n'y avait aucune obligation locative pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

19. Passif sur contrat

Le 20 novembre 2020, Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V a conclu une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Ltd, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été payé en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur le marché. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans. Le flux est aussi garanti par : (i) une charge de premier rang sur toutes les garanties détenues présentement et acquises par la suite; (ii) le nantissement par Osisko Développement de ses actions dans Sapuchi Minera Holdings Two B.V.; et (iii) une garantie d'Osisko Développement. Le taux d'intérêt utilisé pour calculer la désactualisation de la composante financement du passif sur contrat est de 24 %.

Les variations du passif sur contrat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 se résument comme suit :

	<u>2020</u>
	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	-
Dépôts	13 824
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	350
Ajustement lié à la conversion des monnaies	(167)
Solde au 31 décembre	<u>14 007</u>
Tranche courante	1 606
Tranche non courante	<u>12 401</u>
	<u>14 007</u>

En vertu d'IFRS 15, l'entente de flux est considérée comme ayant une composante financement significative. La Société comptabilise donc un intérêt hors trésorerie notionnel, lequel est sujet à la capitalisation dans les *Intérêts miniers et immobilisations corporelles*, à titre de coûts d'emprunt.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

20. Provision pour restauration environnementale

	2020	2019
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	20 527	-
Acquisition de Barkerville Gold Mines Ltd (note 9)	-	20 549
Acquisition du projet aurifère San Antonio (note 8)	9 301	-
Nouveaux passifs	4 176	-
Révision des estimations	(310)	(111)
Charge de désactualisation	820	89
Règlement / paiement de passifs	(500)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	587	-
Solde au 31 décembre	<u>34 601</u>	<u>20 527</u>
Tranche courante	3 019	493
Tranche non courante	<u>31 582</u>	<u>20 034</u>
	<u>34 601</u>	<u>20 527</u>

La provision pour restauration environnementale représente les obligations légales et contractuelles associées à la fermeture éventuelle des actifs miniers, des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation de la Société. Au 31 décembre 2020, les flux de trésorerie non actualisés ajustés en fonction de l'inflation qui sont nécessaires pour régler la restauration environnementale s'élevaient à 40,7 millions de dollars. Le taux moyen pondéré d'actualisation utilisé est de 3,5 % et les débours devraient avoir lieu entre 2021 et 2030, conformément aux plans de fermeture actuels.

21. Capital-actions et bons de souscription

Actions

Autorisées : Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émises et payées en entier : 118 950 545 actions ordinaires

Placement privé par voie de prise ferme

En parallèle à la transaction décrite à la note 7, Barolo a signé une lettre d'engagement avec Canaccord Genuity Corp. et Financière Banque Nationale inc., agissant pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes (collectivement, les « preneurs fermes »), en vertu de laquelle les preneurs fermes s'étaient engagés à acheter, dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription de Barolo au prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription pour un produit brut d'environ 100,1 millions de dollars. Chaque reçu de souscription conférait au porteur le droit de recevoir, sans autre contrepartie additionnelle ni aucune autre action de la part du porteur, à la date ou autour de la date de clôture de l'arrangement, une action ordinaire d'Osisko Développement après la prise d'effet d'un regroupement de 60:1 des actions ordinaires de Barolo et un demi-bon de souscription d'action d'Osisko Développement. Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acheter une action d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ pendant une période de 18 mois à compter de la date de clôture de l'arrangement (la date d'échéance des bons de souscription a par la suite été reportée au 1^{er} décembre 2023). Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 3,6 millions de dollars (2,6 millions de dollars après impôt).

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée en utilisant la méthode résiduelle et une valeur négligeable a été attribuée aux bons de souscription.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Actions (suite)

Placement privé par l'intermédiaire d'un courtier

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier en procédant à l'émission de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ce placement privé se sont élevés à 2,1 millions de dollars (1,6 million de dollars après impôt).

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée en utilisant la méthode résiduelle et une valeur négligeable a été attribuée aux bons de souscription.

Actions devant être émises

Les actions devant être émises sont des contributions reçues en lien avec les placements privés sans intermédiaires clôturés en janvier et février 2021 (note 33). Au 31 décembre 2020, les actions devant être émises s'élevaient à 73,9 millions de dollars et étaient présentées dans le capital-actions au bilan consolidé. Les frais d'émission d'actions en lien avec les actions devant être émises se sont élevés à 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars après impôt).

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La Société a mis sur pied un régime d'achat d'actions à l'intention des employés selon lequel elle apporte trimestriellement un abondement de 60 % à la contribution de l'employé admissible visant l'achat d'actions non émises de la Société. En vertu de ce régime, aucun employé ne pourra acquérir d'actions ordinaires au-delà d'un plafond de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur au moment de l'acquisition.

Bons de souscription

Le tableau qui suit résume les variations des bons de souscription en circulation de la Société :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	-	-
Émis – placement privé par voie de prise ferme ⁽ⁱ⁾	6 675 000	10,00
Émis – placement privé par l'intermédiaire d'un courtier ⁽ⁱ⁾	2 683 525	10,00
Solde au 31 décembre 2020 ⁽ⁱ⁾	9 358 525	10,00

(i) La date d'échéance des bons de souscription est le 1^{er} décembre 2023.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

21. Capital-actions et bons de souscription (suite)

Gestion du capital

La Société définit le capital qu'elle gère comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont : a) d'assurer la continuité d'exploitation de l'entité; b) d'accroître la valeur des actifs de l'entité; et c) de générer des rendements optimaux pour les actionnaires. Ces objectifs seront atteints en identifiant les bons projets d'exploration, en augmentant la valeur de ces projets et ultimement en amenant ces projets à l'étape de la production ou en obtenant un produit suffisant de leur cession. Au 31 décembre 2020, le capital sous gestion totalisait 697 millions de dollars (355 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les changements sont présentés dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Les propriétés de la Société sont présentement à l'étape de l'exploration ou du développement. Par conséquent, la Société dépend de sources de financement externes pour financer ses activités. Le montant de financement supplémentaire et le moment où ce financement est obtenu dépendront en partie des conditions prévalant sur les marchés financiers, ainsi que du rendement de la Société. Au 31 décembre 2020, la Société n'était pas assujettie à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

22. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et consultants. Les options peuvent être attribuées à un prix de levée déterminé par le conseil d'administration, mais qui ne sera pas inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSX-V le jour précédant l'attribution. Aucune option ne peut être attribuée à un participant si, au moment de l'attribution, celle-ci vise plus de 5 % des actions émises et en circulation de l'émetteur. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés à tout moment en vertu des régimes, ou avec toute autre forme de rémunération fondée sur des actions, ne peut dépasser 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur en question. La durée et la période d'acquisition des droits sont déterminées par le conseil d'administration, toutefois la date d'échéance ne peut dépasser de 10 ans la date d'attribution.

Le 23 décembre 2020, la Société a attribué 1 199 100 options d'achat d'actions à ses dirigeants, employés et consultants. Les options d'achat d'actions ont une durée de cinq ans et peuvent être levées au prix de 7,62 \$ par action. Les options d'achat d'actions attribuées seront acquises sur une période de trois ans débutant 1 an après la date d'attribution et ont une durée de vie contractuelle de 5 ans.

Les options, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2020</u>
Dividende par action	-
Volatilité prévue	63 %
Taux d'intérêt sans risque	0,4 %
Durée de vie prévue	48 mois
Cours moyen pondéré des actions	7,62 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	3,64 \$

La volatilité prévue a été estimée en utilisant des données de référence visant des entreprises dont les activités sont similaires à celles de la Société. La volatilité historique du prix des actions ordinaires de ces sociétés a été utilisée comme point de référence à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2020, la charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime d'Osisko Développement aux états consolidés était négligeable (montant nul en 2019).

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions avec restrictions, qui permet l'attribution d'UAD et d'UAR aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés dans le cadre du programme de rémunération à long terme. En vertu des régimes, les paiements peuvent être réglés sous forme d'actions ordinaires, de trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. Aucune UAR n'a été attribuée en 2020 ni en 2019.

Le 23 décembre 2020, la Société a attribué 170 620 UAD aux administrateurs. Les UAD attribuées seront acquises la veille de l'assemblée générale annuelle (l'« AGA ») devant avoir lieu en 2022. Chaque UAD confère à son détenteur le droit de recevoir une action ordinaire de la Société. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date du paiement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution. La juste valeur est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. À la date de règlement, une action ordinaire est émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2020 ont une valeur moyenne pondérée de 7,62 \$ par UAD.

La charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant au régime d'UAD pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 était négligeable (nulle en 2019).

Rémunération fondée sur des actions de la société mère

Avant la transaction par PCI (note 7), la société mère, faisant référence à Redevances Aurifères Osisko, a offert un régime d'options d'achat d'actions et un régime d'UAD pour le bénéfice des membres de la haute direction et des administrateurs de la Société. La juste valeur des options d'achat d'actions et des UAD est comptabilisée en charge de rémunération sur la période d'acquisition (sur une base détachée). En 2020, les charges totales de rémunération fondée sur des actions découlant des options d'achat d'actions et des UAD attribuées en vertu des régimes de la société mère à l'état consolidé des résultats s'élevaient à 0,9 million de dollars (0,6 million de dollars en 2019).

23. Impôts sur le résultat

(a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 se présentent comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours	5 796	-
Charge d'impôts sur le résultat exigibles	5 796	-
Impôts sur le résultat différés		
Origine et résorption des écarts temporaires	(6 651)	(20 641)
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	7 094	1 985
Autres	567	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	1 010	(18 656)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	6 806	(18 656)

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(a) Charge d'impôts sur le résultat (suite)

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités, en raison des éléments suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Perte avant les impôts sur le résultat	(1 266)	(94 358)
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires combinés fédéral canadien et provincial	(335)	(25 099)
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat découlant de :		
Dépenses non déductibles - montant net	486	47
Portion non déductible des pertes en capital - montant net	(1 258)	3 855
Quote-part de la perte en capitaux propres d'entreprises associées	263	566
Avantages fiscaux non comptabilisés	7 094	1 985
Écart dans les taux d'imposition statutaires de juridictions étrangères	(11)	(10)
Autres	567	-
Charge totale (recouvrement total) d'impôts sur le résultat	<u>6 806</u>	<u>(18 656)</u>

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2020 est de 26,5 % (26,6 % en 2019).

(b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts différés :		
Pertes autres qu'en capital	510	502
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	1 505	-
Actifs d'impôts différés	<u>2 015</u>	<u>502</u>
Passif d'impôts différés :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 187)	(8 428)
Placements	(8 127)	(1 785)
Passif d'impôts différés	<u>(16 314)</u>	<u>(10 213)</u>
Passif d'impôts différés, montant net	<u>(14 299)</u>	<u>(9 711)</u>

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(b) Impôts sur le résultat différés (suite)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2020 se résument comme suit :

	31 déc. 2019	État consolidé des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	31 déc. 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital	502	8	-	-	510
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	-	(29)	1 534	-	1 505
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(8 428)	240	-	-	(8 188)
Placements	(1 785)	(1 229)	-	(5 112)	(8 126)
	(9 711)	(1 010)	1 534	(5 112)	(14 299)

Les variations des actifs d'impôts différés et des passifs d'impôts différés en 2019 se résument comme suit :

	31 déc. 2018	État consolidé des résultats	Capitaux propres	Autres éléments du résultat global	31 déc. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés :					
Pertes autres qu'en capital	220	282	-	-	502
Passifs d'impôts différés :					
Actifs d'exploration et d'évaluation	(21 489)	12 400	661	-	(8 428)
Placements	(6 043)	5 974	-	(1 716)	(1 785)
	(27 312)	18 656	661	(1 716)	(9 711)

(c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2020, s'élève à 75,8 millions de dollars (38,4 millions de dollars au 31 décembre 2019). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

23. Impôts sur le résultat (suite)

(d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2020, la Société avait des écarts temporaires conférant un avantage fiscal de 9,7 millions de dollars (5,9 millions de dollars au 31 décembre 2019) qui n'étaient pas comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un bénéfice imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

	<u>31 décembre 2020</u>	<u>31 décembre 2019</u>
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	1 130	1 756
Pertes latentes sur placements dans des entreprises associées	1 002	767
Pertes latentes sur placements disponibles à la vente	79	3 333
Droits relatifs aux ententes de flux - Mexique	5 796	-
Autres	1 711	19
	<u>9 718</u>	<u>5 875</u>

24. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Charges d'exploitation par nature</u>		
Charges liées aux avantages du personnel (voir ci-dessous)	2 820	3 374
Honoraires professionnels	1 722	394
Amortissement	229	-
Frais de communications et de promotion	525	-
Frais de société ouverte	108	-
Frais de déplacement	132	-
Accès à des espaces à bureaux et frais de bureau	156	-
Assurances	535	-
Dépréciation d'actifs	-	49 985
Frais d'inscription réputés	1 751	-
Autres charges	323	76
	<u>8 301</u>	<u>53 829</u>
<u>Charges liées aux avantages du personnel</u>		
Salaires et avantages	1 991	2 764
Rémunération fondée sur des actions	829	610
	<u>2 820</u>	<u>3 374</u>

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

24. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Autres gains nets (pertes nettes)</u>		
Variation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	601	(437)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	-	104
Gain net à l'acquisition de placements ⁽ⁱ⁾	3 539	154
Gain net (perte nette) à la cession de placements ⁽ⁱⁱ⁾	5 357	(23 654)
Dépréciation d'un placement dans une entreprise associée (note 13)	-	(12 500)
Autres	(331)	-
	<u>9 166</u>	<u>(36 333)</u>

(i) Représente les variations de la juste valeur des placements sous-jacents entre les dates de souscription et les dates de clôture respectives.

(ii) En 2019, la perte nette à la cession de placements inclut les pertes nettes réalisées à la cession réputée d'entreprises associées (note 13).

25. Perte nette par action

Le calcul de la perte nette de base et diluée par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 était basé sur la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de 8,1 millions de dollars et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de 113 732 580 (100 000 100 actions ordinaires en 2019).

Sont exclus du calcul de la perte nette diluée par action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, 9 358 525 bons de souscription d'actions ordinaires et 1 199 100 options d'achat d'actions, puisque leur effet aurait été antidilutif.

26. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	3 332	1 793
Rémunération fondée sur des actions	2 044	1 404
Coûts récupérés d'entreprises associées	(300)	(600)
	<u>5 076</u>	<u>2 597</u>

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

Avant la transaction par PCI (note 7), le montant de rémunération représentait la rémunération (sur une base détachée) liée aux activités minières de Redevances Aurifères Osisko.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

27. Information complémentaire aux états consolidés des flux de trésorerie

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir	(497)	(1)
Augmentation des autres actifs courants	(1 284)	(226)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	6 206	(5 044)
	<u>4 425</u>	<u>(5 271)</u>
Crédits d'impôt relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation à recevoir		
Ouverture de l'exercice	938	281
Clôture de l'exercice ⁽ⁱ⁾	5 546	938

(i) Solde au 31 décembre 2019 provenant de l'acquisition de Barkerville (note 9).

28. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

(a) Risques de marché

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. Toutefois, étant donné que ces placements viennent à échéance dans un court laps de temps, l'impact ne serait vraisemblablement pas significatif.

Les passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent pas intérêt ou portent intérêt à un taux fixe.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

28. Risques financiers (suite)

(ii) Risque de change

La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des devises, principalement au dollar US. La Société détient de la trésorerie en dollars US et peut donc subir des gains et des pertes de change.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les soldes en dollars US détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien étaient les suivants :

	31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
Trésorerie et exposition nette en dollars US	47 167	-
Équivalent en dollars canadiens	60 053	-

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2020, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence approximative sur le résultat net de 2,2 millions de dollars en 2020.

(iii) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans d'autres sociétés minières d'exploration et de développement. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2020, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait diminué (augmenté) la perte nette de 0,3 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 9,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société au 31 décembre 2019, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait diminué (augmenté) la perte nette de 0,1 million de dollars et les autres éléments du résultat global de 3,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

(b) *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de son obligation et cause une perte financière à l'autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les sommes à recevoir et les dépôts de restauration. La Société atténue le risque de crédit en investissant sa trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières réglementées au Canada et ses dépôts de restauration, dans des certificats de placements garantis émis par des banques à charte canadiennes.

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable nette associée à chaque instrument.

(c) *Risque de liquidités*

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidités en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers, ses propriétés minières et ses actifs d'exploration et d'évaluation, et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration d'Osisko Développement révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. La Société gère aussi le risque de liquidités à travers la gestion de sa structure de capital et de ses leviers financiers tels que décrits à la note 23. Au 31 décembre 2020, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne, détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines reconnues.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

28. Risques financiers (suite)

(c) Risque de liquidités (suite)

Au 31 décembre 2020, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours, à l'exception des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

	Montant payable à l'échéance	Échéance	Au 31 décembre 2020				
			Paiements annuels estimatifs				
			2021	2022	2023	2024 2025-2029	
\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Obligations locatives	-	Octobre 2023	659	879	659	-	-

29. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant fournit des informations sur les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 – Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	1 162	1 162
Autres minéraux	-	-	730	730
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	82 423	-	-	82 423
Autres minéraux	16 193	-	-	16 193
	98 616	-	1 892	100 508

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

29. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽ⁱ⁾				
Bons de souscription d'actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	428	428
Autres minéraux	-	-	101	101
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾				
Actions ordinaires				
Sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse				
Métaux précieux	34 430	-	-	34 430
Autres minéraux	9 114	-	-	9 114
	<u>43 544</u>	<u>-</u>	<u>529</u>	<u>44 073</u>

- (i) Sur la base de son analyse de leur nature, de leurs caractéristiques et des risques liés aux actions, la Société a déterminé qu'il était approprié de les présenter par secteur et par type d'investissement.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3.

Instruments financiers classés au niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de bilan. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la Bourse de croissance TSX.

Instruments financiers classés au niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Les instruments considérés de niveau 2 se composent des effets à recevoir et du passif lié aux droits de conversion en actions. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

Instruments financiers classés au niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les placements dans des sociétés privées et des bons de souscription détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de bilan, la juste valeur des placements dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme de bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables. Par conséquent, les placements sous forme de bons de souscription sont considérés de niveau 3.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

29. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'évolution des placements de niveau 3 (bons de souscription) pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	529	1 449
Acquisitions	769	105
Bons de souscription levés	(7)	-
Cession réputée (note 9)	-	(588)
Variation de la juste valeur – bons de souscription levés ⁽ⁱ⁾	17	-
Variation de la juste valeur – réputés cédés ⁽ⁱ⁾	(48)	(342)
Variation de la juste valeur – détenus à la clôture de la période ⁽ⁱ⁾	632	(95)
Solde au 31 décembre	<u>1 892</u>	<u>529</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats, dans les *autres gains nets (pertes nettes)*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription d'actions de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés au niveau 3, est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de 10 % de la volatilité prévue dans les modèles provoquerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription aux 31 décembre 2020 et 2019.

Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux les bilans consolidés

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés sont représentés par la trésorerie, les sommes à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

30. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada et au Mexique, et sont présentés en détail ci-dessous au 31 décembre 2020 et pour l'exercice terminé à cette date :

	31 décembre 2020		
	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	599	24 054	24 653
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	344 903	62 097	407 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 189	41 869
Total des actifs	386 182	87 340	473 522

31. Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a dépensé un montant de 2,2 millions de dollars (montant nul en 2019) payable à Redevances Aurifères Osisko pour des services administratifs, techniques, de technologies de l'information et juridiques.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a chargé un montant de 1,0 million de dollars (0,6 million de dollars en 2019) à Falco, une entreprise associée, pour des services techniques.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a engagé des frais d'exploration d'un montant de 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2019) payés à Talisker Exploration Services, une société dont le président est aussi le président de la Société.

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux notes 7, 8, 9, 15, 16 et 19.

32. Engagements

Au 31 décembre 2020, la Société avait des engagements en lien avec l'achat d'équipement minier totalisant 7,3 millions de dollars, tous payables en 2021.

Osisko Développement Corp.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

33. Événements postérieurs

Vente de titres négociables

Après la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a vendu certaines participations en capitaux propres pour un produit global de 13,2 millions de dollars et a acquis des participations en capitaux propres totalisant 0,7 million de dollars.

Placement privé sans intermédiaire

En janvier et février 2021, Osisko Développement a clôturé la première et la dernière tranches respectivement d'un placement privé sans intermédiaire visant 10 862 195 unités d'Osisko Développement au prix de 7,50 \$ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 \$ US par unité) pour un produit brut global d'environ 79,8 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Osisko Développement, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1^{er} décembre 2023. La contribution reçue avant le 31 décembre 2020 a été classée dans les actions devant être émises dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Financement accréditif et financement accréditif de bienfaisance

Le 16 février 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 884 000 actions accréditives (les « actions accréditives ») de la Société au prix de 9,05 \$ par action accréditive; et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance de la Société (les « actions accréditives de bienfaisance », étant collectivement avec les actions accréditives, les « actions offertes ») au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance (collectivement, le « financement »), pour un produit brut global de 23 millions de dollars. Le financement a par la suite été modifié pour augmenter l'ampleur du financement de 773 800 actions accréditives, pour un produit brut global supplémentaire de 7 millions de dollars. Le produit brut total du financement modifié totalise donc 30 millions de dollars. Par ailleurs, les preneurs fermes ont aussi obtenu l'option, pouvant être exercée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du financement, d'acquérir jusqu'à 15 % du nombre d'actions offertes à leur prix d'émission respectif. Le financement devrait être clôturé le ou autour du 18 mars 2021 et reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, les approbations réglementaires, dont l'approbation d'inscription conditionnelle de la Bourse de croissance TSX.

OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

(anciennement Barolo Ventures Corp.)

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations d'Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs ». Les renseignements présentés dans le présent rapport de gestion sont en date du 23 février 2021.

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA) en novembre 2020 et se consacre au développement de son actif minier principal, le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique (Canada). Osisko Développement détient également un projet aurifère en développement dans l'état de Sonora au Mexique, le projet aurifère San Antonio, des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et celle de Guerrero (Mexique), ainsi qu'un portefeuille de titres négociables. En lien avec la prise de contrôle inversée et le transfert d'actifs miniers et de certains titres négociables de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Redevances Aurifères Osisko ») en novembre 2020, la Société a changé de dénomination, de Barolo Ventures Corp. (« Barolo ») à Osisko Développement Corp. Les actions ordinaires d'Osisko Développement ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V ») le 2 décembre 2020 sous le symbole « ODV ».

Table des matières

Faits saillants – 2020	2
Faits saillants – Postérieurs à la fin de l'exercice	2
Transfert d'actifs miniers de Redevances Aurifères Osisko et création d'Osisko Développement	3
Incertitudes liées à la COVID-19	5
Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier	6
Placements en actions	10
Activités en matière de développement durable	12
Financements de 2020	12
Principales informations financières	13
Survol des résultats financiers	13
Liquidités et sources de financement	15
Flux de trésorerie	16
Information sectorielle	17
Transactions entre parties liées	17
Obligations contractuelles et engagements	17
Arrangements hors bilan	17
Événements postérieurs au 31 décembre 2020	18
Risques et incertitudes	19
Contrôles et procédures de divulgation de l'information	25
Base d'établissement des états financiers consolidés	26
Estimations et jugements comptables critiques.	26
Instruments financiers	26
Renseignements techniques	26
Structure du capital-actions	27
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	27

Faits saillants – 2020

- Clôture de la transaction par prise de contrôle inversée (la « transaction par PCI ») et du transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko ainsi que d'un placement privé concomitant de 100,1 millions de dollars;
- En raison de la pandémie de COVID-19, les activités d'exploration et de développement du projet aurifère Cariboo ont été retardées en mars 2020 pendant une courte période de temps, mais avaient recommencé en date du présent rapport de gestion;
- En août 2020, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été payé en trésorerie par Redevances Aurifères Osisko et le solde de 12,0 millions de dollars US a été réglé au moyen d'une émission d'actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko. Redevances Aurifères Osisko a contribué les actifs de la Société à la clôture de la transaction par PCI tel que décrit plus en détail ci-dessous;
- Le 13 octobre 2020, Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), une filiale à part entière de la Société, a annoncé la signature d'une entente sur la durée de vie du projet avec la Première Nation Lhtako Dene. Cette entente contribuera à faciliter le développement du projet aurifère Cariboo;
- Le 18 décembre 2020, Barkerville a reçu du Bureau des évaluations environnementales de la Colombie-Britannique une décision à l'effet que le projet aurifère Cariboo est prêt à aller de l'avant pour une évaluation environnementale (*Readiness Decision*). Il s'agit d'une étape importante en vue d'obtenir le certificat d'évaluation environnementale et procéder au développement du projet aurifère Cariboo;
- Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé avec intermédiaire annoncé antérieurement en procédant à l'émission de 5 367 050 unités pour un produit brut de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023; et
- La Société disposait de liquidités totalisant 197,4 millions de dollars en date du 31 décembre 2020.

Faits saillants – Postérieurs à la fin de l'exercice

- Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023;
- Le 5 février 2021, la Société a clôturé la dernière tranche du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023; et
- Le 16 février 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 884 000 actions accréditatives (les « actions accréditatives ») de la Société au prix de 9,05 \$ par action accréditative; et (ii) 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance de la Société (les « actions accréditatives de bienfaisance », étant collectivement avec les actions accréditatives, les « actions offertes ») au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance (collectivement, le « financement »), pour un produit brut global de 23 millions de dollars. Le financement a par la suite été modifié pour augmenter l'ampleur du financement de 773 800 actions accréditatives, pour un produit brut global supplémentaire de 7 millions de dollars. Le produit brut total du financement modifié totalise donc 30 millions de dollars. Par ailleurs, les preneurs fermes ont aussi obtenu l'option, pouvant être exercée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du financement, d'acquérir jusqu'à 15 % du nombre d'actions offertes à leur prix d'émission respectif. Le financement devrait être clôturé le ou autour du 18 mars 2021 et reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, les approbations réglementaires, dont l'approbation d'inscription conditionnelle de la TSX-V.

Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko et création d'Osisko Développement

Le 5 octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko et Barolo Ventures Corp. (« Barolo ») ont annoncé une lettre d'entente exécutoire (la « lettre d'entente ») définissant les termes selon lesquels Redevances Aurifères Osisko transférerait certaines propriétés minières (ou les titres d'entités qui détiennent directement ou indirectement ces propriétés minières), incluant le projet aurifère Cariboo, et un portefeuille de titres négociables à Barolo en échange d'actions ordinaires de Barolo (les « actions de Barolo »), résultant en une « prise de contrôle inversée » de Barolo (la « PCI ») en vertu des politiques de la TSX-V. Toute référence à Barolo suivant la clôture de la PCI devrait être lue comme faisant référence à Osisko Développement ou la Société.

Dans le cadre de la PCI, Redevances Aurifères Osisko et Barolo ont signé une lettre d'engagement avec Canaccord Genuity Corp. et la Financière Banque Nationale inc., pour le compte d'un regroupement de preneurs fermes (collectivement, les « preneurs fermes »), en vertu duquel les preneurs fermes ont convenu de vendre, via un placement privé par voie de prise ferme, 13 350 000 reçus de souscription d'Osisko Subco (tel que défini ci-dessous à la rubrique *Détails de la transaction*) (les « reçus de souscription ») à un prix de souscription de 7,50 \$ par reçu de souscription (le « prix d'émission ») pour un produit brut totalisant 100,1 millions de dollars (le « financement »). Chaque reçu de souscription conférerait à son détenteur le droit de recevoir, sans considération additionnelle et sans action supplémentaire de la part du détenteur, à la date ou vers la date à laquelle la PCI est complétée, une action ordinaire d'Osisko Développement suite à une consolidation des actions ordinaires de Barolo de 60 pour 1 (chacune, une « action d'Osisko Développement ») et la moitié d'un bon de souscription permettant d'acquérir une action d'Osisko Développement (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit d'acquérir une action d'Osisko Développement pour 10,00 \$ sur une période de 18 mois suivant la clôture de la PCI (la date d'échéance a par la suite été reportée au 1^{er} décembre 2023).

Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces égale à 5,0 % du produit brut du financement; pourvu qu'une commission en espèces réduite égale à 2,0 % était payable aux preneurs fermes pour ce qui est des souscripteurs de la liste du président.

Le financement a été clôturé le 29 octobre 2020. Le produit brut du financement est resté entier jusqu'à la clôture de la transaction le 25 novembre 2020.

Portefeuille d'Osisko Développement

La formation d'Osisko Développement crée une société de développement minier nord-américaine de premier plan visant à devenir un producteur d'or intermédiaire important grâce à des opportunités offrant une production à brève échéance. Osisko Développement ciblera une production d'or à court terme de plus de 75 000 onces par année issue de ses projets aurifères Bonanza Ledge II et San Antonio, suivie de la production de Cariboo, l'actif phare de la Société. Les propriétés minières (ou les titres d'entités qui détiennent directement ou indirectement ces propriétés minières) et les titres négociables suivants ont été transférés par Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement :

- Projet aurifère Cariboo (obtention des permis – Colombie-Britannique, Canada)
- Projet aurifère San Antonio (modification des permis – Sonora, Mexique)
- Bonanza Ledge II (modification des permis et construction – Colombie-Britannique, Canada)
- Propriétés de la Baie-James (exploration – Canada)
- Propriétés Guerrero (exploration – Mexique)
- Portefeuille de participations en actions dans des sociétés cotées en bourse

Le projet aurifère Cariboo progresse dans le cadre du processus d'obtention des permis en vue d'une opération souterraine d'une capacité de 4 750 tonnes par jour pour laquelle le dépôt d'une étude de faisabilité est prévu au deuxième semestre de 2021, le début de la construction est prévu au T4 2022 et le début de la production en 2023.

Avant la clôture de la transaction par PCI, Redevances Aurifères Osisko a acquis ou conservé les droits de redevances ou de flux suivants sur les actifs transférés à Osisko Développement :

- Une redevance de 5 % sur le rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge II;
- Un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio;
- Une redevance de 3,0 % NSR sur les propriétés d'exploration de la Baie-James et de Guerrero.

La redevance de 5 % NSR sur les propriétés Cariboo et Bonanza Ledge est perpétuelle et comporte une garantie visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Barkerville, incluant la participation de Barkerville dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars, et une garantie visant tous les biens mobiliers et immobiliers de Williams Creek, incluant la participation de Williams Creek dans la propriété et les titres miniers, pour un montant d'au moins 150 millions de dollars. La garantie sera de premier rang, sous réserve de certaines charges permises.

Redevances Aurifères Osisko a aussi obtenu les droits suivants à l'égard d'Osisko Développement et de ses filiales : (i) un droit de premier refus à l'égard de toute future redevance ou flux offert par ces dernières; (ii) le droit de participer à des rachats de redevances existantes détenues par ces dernières; et (iii) d'autres droits usuels pour une transaction de cette nature.

Redevances Aurifères Osisko a facilité l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US afin de procurer à Osisko Développement une production à brève échéance et un grand potentiel d'appréciation. En contrepartie, Redevances Aurifères Osisko (par l'entremise de sa filiale à part entière Osisko Bermuda Ltd) a acquis un flux de métaux précieux de 15 % sur le projet aurifère San Antonio. Selon les modalités de l'entente de flux, Osisko Bermuda Ltd achètera 15 % de l'or et de l'argent payable du projet aurifère San Antonio à un prix équivalent à 15 % du prix journalier par once d'or et d'argent sur les marchés. La durée initiale de l'entente de flux est de 40 ans et celle-ci peut être renouvelée pour des périodes successives de 10 ans. Le flux est aussi garanti par : (i) une charge de premier rang sur toutes les garanties détenues présentement et acquises par la suite; (ii) le nantissement par Osisko Développement de ses actions dans Sapuchi Minera Holdings Two B.V.; et (iii) une garantie d'Osisko Développement.

Les portefeuilles de propriétés d'exploration et de titres négociables transférés à Osisko Développement offrent de grandes possibilités et une exposition à des projets à fort potentiel dans des juridictions favorables à l'industrie minière.

Détails de la transaction

Le 23 octobre 2020, une convention de fusion définitive (la « convention de fusion ») relative à la PCI a été signée par Redevances Aurifères Osisko, Barolo, Osisko Development Holdings Inc. (« Osisko Subco »), filiale en propriété exclusive de Redevances Aurifères Osisko constituée en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique (la « BCACB »), et une filiale en propriété exclusive de Barolo (« Barolo Subco »).

La convention de fusion prévoyait, entre autres, une fusion triangulaire (la « fusion ») dans le cadre de laquelle (i) Osisko Subco a fusionné avec Barolo Subco conformément à l'article 269 de la BCACB afin de ne constituer qu'une seule société (« Amalco »), (ii) les porteurs de titres d'Osisko Subco ont reçu des titres d'Osisko Développement contre les titres d'Osisko Subco qu'ils détenaient, (iii) Amalco a fusionné avec Barolo (par voie de dissolution volontaire) pour former Osisko Développement, et (iv) les opérations ont entraîné la PCI de Barolo conformément aux politiques de la TSX-V, de la manière prévue par les modalités et conditions de la convention de fusion et aux termes de celles-ci.

La convention de fusion a été négociée sans lien de dépendance entre des représentants de Redevances Aurifères Osisko et de Barolo. Dans le cadre de la PCI, Barolo : (i) a changé de dénomination pour devenir « Osisko Développement Corp. »; (ii) a changé de symbole boursier pour devenir « ODV »; (iii) a regroupé ses actions ordinaires selon un ratio de 60 : 1; (iv) a adopté de nouveaux statuts et autres politiques d'entreprise; a adopté de nouveaux régimes de rémunération fondée sur des actions; (v) a reconstitué le conseil d'administration et la direction d'Osisko Développement; et a poursuivi son existence en tant que société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Dans le cadre de la PCI, Redevances Aurifères Osisko a reçu 100 000 100 actions d'Osisko Développement à un prix réputé de 7,50 \$ par action, en contrepartie du transfert des actifs contribués (évalués à environ 750 millions de dollars) à Osisko Développement.

Pour de plus amples renseignements sur les détails de la PCI, veuillez consulter le communiqué conjoint émis par Redevances Aurifères Osisko et Barolo le 5 octobre 2020. Tous les détails de la PCI, les actifs contribués et Osisko Développement sont décrits dans une Déclaration de changement préparée conformément aux politiques de la TSX-V. Une copie de la Déclaration de changement est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de Barolo.

Acquisition réputée de Barolo

Les actifs nets de Barolo réputés acquis ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande relative estimée à la date de clôture de la PCI et sont résumés ci-dessous (en milliers de dollars) :

Contrepartie réputée payée pour l'acquisition réputée de Barolo	\$
233 395 actions ordinaires d'Osisko Développement réputées émises	1 751
Frais de transaction	500
	<u>2 251</u>
Passif net réputé pris en charge	
Passif net de Barolo	(164)
Coût d'inscription net	2 415
	<u>2 251</u>

Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration d'Osisko Développement inclut : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); John Burzynski; Joanne Ferstman; Michèle McCarthy; Duncan Middlemiss; et Éric Tremblay. Redevances Aurifères Osisko a le droit de nommer des candidats au conseil d'Osisko Développement; le nombre de candidats diminuera au fur et à mesure que la participation de Redevances Aurifères Osisko dans Osisko Développement diminuera au fil du temps.

La direction d'Osisko Développement, suivant la clôture de la PCI, inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Benoit Brunet (chef de la direction financière, vice-président, finances et secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président, services techniques); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration). De plus, une équipe technique a été transférée de Redevances Aurifères Osisko à Osisko Développement. Après la fin de l'exercice, Benoit Brunet a annoncé sa démission et Alexander Dann sera nommé au poste de chef de la direction financière et vice-président, finances le 26 février 2021.

Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation et les impacts de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes. Dans l'environnement actuel, les hypothèses établies et les jugements émis par la Société sont soumis à une plus grande variabilité qu'en temps normal, ce qui pourrait affecter de manière significative les jugements, estimations et hypothèses formulés par la direction relativement à l'incidence potentielle de la COVID-19 et pourrait entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés. Les effets de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses s'étendent, mais sans s'y limiter, à l'évaluation des actifs à long terme de la Société, y compris l'évaluation de la dépréciation et de la reprise de dépréciation. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des mesures pour protéger ses employés, ses entrepreneurs et les communautés où elle exerce ses activités. Dans le cadre du plan de contingence élaboré par la Société, ses bureaux ont été fermés en mars 2020 et les employés ont reçu les équipements nécessaires pour leur permettre de travailler de manière sécuritaire à distance, de leur résidence. La Société a également suspendu les déplacements non essentiels pour tous les employés ainsi que les travaux non essentiels au projet aurifère Cariboo, y compris les activités d'exploration et de développement. Les activités d'exploration et de développement ont repris au deuxième trimestre et sont soumises à des mesures d'hygiène et de sécurité strictes.

Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier

Projet aurifère Cariboo

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

En 2020, les intérêts miniers et les immobilisations corporelles ont augmenté de 81,8 millions de dollars (16,7 millions de dollars en 2019), principalement sur la propriété aurifère Cariboo et le projet Bonanza Ledge Phase 2, incluant 17,1 millions de dollars en activités d'exploration (12,5 millions de dollars, déduction faite des crédits d'impôts à l'exploration).

Évaluation économique préliminaire

En septembre 2019, Barkerville a déposé une évaluation économique préliminaire (« EEP ») indépendante préparée conformément au Règlement 43-101 pour son projet aurifère Cariboo détenu en propriété exclusive. L'EEP présente une évaluation de base pour le développement du projet en tant que mine souterraine avec rampe d'accès dotée d'une usine de préconcentration d'or à Wells. Le traitement de l'or serait effectué dans son usine existante de Quesnel River modernisée, pour un taux de rendement interne après impôt de 28 %. L'EEP a été remplacée par le rapport technique décrit ci-dessous.

Activités d'exploration et mise à jour de l'estimation des ressources minérales

En 2020, un total de 59 500 mètres et 216 sondages ont été forés dans le cadre du programme d'exploration et de conversion des ressources sur le projet aurifère Cariboo, à Mosquito Creek (9 400 m), Lowhee (10 000 m), Cow (5 300 m), Valley (25 000 m), Shaft (3 400 m), Proserpine (2 800 m), BC Vein (2 800 m) et quelques sondages forés à des fins métallurgiques ou géotechniques (800 m). Jusqu'à huit foreuses au diamant ont été utilisées. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des veines minéralisées et les intersections à haute teneur au sein des ressources actuelles. La Société a augmenté l'étendue des nouvelles découvertes faites en 2019 à Lowhee et Proserpine. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,1 g/t Au (« grammes par tonne métrique »). Le programme d'exploration 2020 avait pour but de vérifier de nouvelles cibles identifiées en terrain connu, adjacentes aux gîtes connus, de réaliser du forage intercalaire dans les chantiers à haute teneur modélisés à l'aide du logiciel Mine Stope Optimizer (« MSO ») dans le cadre de l'EEP, présentement classés dans la catégorie présumée, et d'explorer le potentiel dans les extensions latérales et en profondeur des gîtes connus.

En octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko a annoncé une estimation des ressources minérales révisée pour le projet aurifère Cariboo de 3,2 millions d'onces d'or (21,4 millions de tonnes à 4,6 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et de 2,7 millions d'onces d'or (21,6 millions de tonnes à 3,9 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée prise en compte dans le processus de modélisation des « corridors filoniens » par opposition aux veines individuelles, qui, prises individuellement, ont des teneurs en or généralement supérieures à 8,0 g/t Au. Les essais métallurgiques ont montré que la minéralisation peut être efficacement concentrée avec les techniques de flottation et de triage des minerais par transmission de rayons X, en raison de la forte association de l'or avec la pyrite. Les concentrés peuvent ensuite être traités aux installations de traitement de QR détenus en propriété exclusive. Ces installations sont pour le moment en cours de rénovation pour traiter le minerai de la mine BC Vein actuellement développée près de Wells.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur près de 500 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2019 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 2 218 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère Cariboo à un seuil de coupure de 2,1 g/t Au

Catégorie	Gisement	Tonnes (en milliers)	Teneur (g/t Au)	Onces (en milliers)
Mesurées	Bonanza Ledge	240	5,10	39
Indiquées	Bonanza Ledge	86	3,88	11
	BC Vein	1 192	4,68	179
	KL	393	3,32	42
	Lowhee	381	3,72	46
	Mosquito	783	5,95	150
	Shaft	10 889	4,70	1 644
	Valley	1 744	4,49	251
	Cow	5 734	4,55	838
Total des ressources indiquées		21 201	4,64	3 160
Présumées	BC Vein	472	3,94	60
	KL	1 926	2,93	181
	Lowhee	1 032	3,16	105
	Mosquito	1 348	4,79	208
	Shaft	7 913	4,25	1 081
	Valley	5 683	3,95	722
	Cow	3 276	3,45	364
	Total des ressources mesurées et indiquées		21 441	4,64
Total des ressources présumées		21 649	3,91	2 721

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

1. Les personnes indépendantes et qualifiées pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, sont Christine Beausoleil, géo., et Carl Pelletier, géo. (InnovExplo Inc.). L'estimation des ressources minérales a été faite en date du 5 octobre 2020.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
3. L'estimation des ressources minérales suit les Normes de l'ICM sur les définitions.
4. En tout, 334 zones veinues ont été modélisées pour les gisements Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une (1) zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.
5. L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine, à une teneur de coupure de 2,1 g/t Au. Les teneurs de coupure ont été calculées en utilisant un prix de l'or de 1 350 \$ US l'once.

Les corridors filoniens pris en compte dans l'estimation des ressources de Cariboo sont modélisés jusqu'à une profondeur moyenne de 350 mètres et les forages d'exploration ont recoupé de la minéralisation jusqu'à une profondeur de plus de 700 mètres sous la surface. La Société poursuivra l'exploration systématique afin de mieux définir et d'augmenter l'étendue des zones connues et développer de nouvelles cibles sur les terrains restants. La Société a l'intention de forer à partir des infrastructures souterraines une fois qu'il aura obtenu les permis et que la construction d'une galerie d'exploration sera terminée. Le modèle litho-structural 3D rigoureux qui définit les contrôles de la minéralisation permet à l'équipe d'exploration de définir des ressources minérales supplémentaires beaucoup plus efficacement, avec un taux de réussite élevé (80 % des trous de forage recoupent une minéralisation potentiellement rentable), ce qui réduit le coût par once découvrable. Ce modèle peut être appliqué sur les 65 kilomètres d'étendue latérale restante.

Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport technique conforme au Règlement 43-101 de Barkerville Gold Mines intitulé « NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Cariboo Gold Project, British Columbia, Canada » (le « rapport technique ») déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 17 novembre 2020 sous le profil de Redevances Aurifères Osisko.

Objectifs pour 2021

La Société réalise présentement un vaste programme de forage en vue d'augmenter l'étendue et de délimiter les corridors et les gîtes filoniens connus et nouvellement identifiés. L'exploration est axée sur l'expansion de la zone Lowhee et la délimitation des gîtes Cow, Valley, Mosquito et Shaft, avec dix foreuses au diamant. Des travaux d'exploration régionale en terrain moins connu sera réalisée sur les cibles Burns, Yanks et Cariboo Hudson, incluant des travaux de cartographie géologique et de l'échantillonnage géochimique en surface.

En 2021, la Société anticipe démarrer les opérations minières sur le projet Bonanza Ledge Phase 2 lorsque tous les permis requis auront été obtenus. Par ailleurs, la Société planifie aussi débiter le développement d'un portail souterrain au gîte Cow lorsque tous les permis requis auront été obtenus. Enfin, la Société continuera de développer le gîte aurifère Cariboo et s'affaire à finaliser une étude de faisabilité pour le deuxième semestre de 2021.

Projet aurifère San Antonio

En 2020, Redevances Aurifères Osisko a fait l'acquisition du projet aurifère San Antonio dans l'état de Sonora au Mexique, pour la somme de 42,0 millions de dollars US. Un montant de 30,0 millions de dollars US a été versé en trésorerie par Redevances Aurifères Osisko et le montant résiduel de 12,0 millions de dollars US a été payé par l'émission d'actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko. En tout, 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont été émises et évaluées à 15,8 millions de dollars, en se basant sur le prix de clôture des actions ordinaires à la date de la transaction. La contrepartie versée par Redevances Aurifères Osisko est considérée comme un apport de capital de la société mère dans la Société. Les frais de transaction se sont élevés à 5,9 millions de dollars. Le projet aurifère San Antonio a par la suite été transféré à Osisko Développement dans le cadre de la transaction par PCI.

Conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs puisque les actifs acquis et les passifs pris en charge ne correspondaient pas à la définition d'une entreprise.

Le prix d'achat total de 68,1 millions de dollars a été alloué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur relative à la date de clôture de la transaction. Tous les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge ont été comptabilisés à la juste valeur.

Le prix d'acquisition a été calculé de la façon suivante (en milliers de dollars) :

Contrepartie payée	\$
Émission de 1 011 374 actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko	15 846
Contrepartie en trésorerie payée par Redevances Aurifères Osisko	40 015
Taxe sur la valeur ajoutée payée au moment de l'acquisition d'actifs	6 328
Frais de transaction de Redevances Aurifères Osisko	5 865
	<u>68 054</u>
Actifs nets acquis	\$
Stocks	7 899
Stocks – non courants ⁽¹⁾	16 129
Autres actifs non courants	6 328
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	58 368
Comptes créditeurs et charges à payer	(11 369)
Provisions et autres passifs	(9 301)
	<u>68 054</u>

(1) Les stocks associés au minerai qu'il n'est pas prévu de traiter dans les 12 mois suivant la date d'acquisition ont été classés non courants et sont comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine de cuivre oxydé qui a été mise sous séquestre. La Société se concentrera initialement sur la modification des permis existants afin de transformer la production de la mine en une exploitation de lixiviation en tas tout en continuant d'évaluer le potentiel aurifère de l'actif.

En 2020, suivant l'acquisition, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage de 15 000 mètres ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California. La Société a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (*Manifestacion de Impacto Ambiental* ou « MIA »);
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion (« IACG ») pour le traitement des stocks de minerai; et
- Achat d'une unité de concassage mobile qui devrait être livrée sur le site vers la fin du T1 2021.

Estimation des ressources minérales

Le scénario de traitement suppose une lixiviation en tas de la matière minéralisée provenant d'une fosse à ciel ouvert. La ressource minérale se limite à la matière minéralisée située à l'intérieur des tracés de fosses optimisées.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère San Antonio

Catégorie	Gisement	Tonnes (en milliers)	Teneur en or (g/t)	Teneur en argent (g/t)	Onces d'or (en milliers)	Onces d'argent (en millions)
Présumées	Golfo de Oro	11 700	1,3	2,7	503	1,0
	California	4 900	1,2	2,1	182	0,3
	Sapuchi	11 100	1,0	3,4	364	1,2
Total des ressources présumées		27 600	1,2	2,9	1 049	2,5

Notes relatives à l'estimation des ressources minérales :

1. La personne indépendante et qualifiée pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, est Leonardo de Souza, MAusIMM (CP), de Talisker Exploration Services Inc.
2. La teneur de coupure en or appliquée aux minerais oxydés, de transition et sulfurés est respectivement de 0,32 g/t Au, 0,36 g/t Au et 0,42 g/t Au.
3. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
4. L'estimation des ressources minérales suit les Normes de l'ICM sur les définitions.
5. L'estimation est présentée pour une éventuelle mine à ciel ouvert en supposant que le prix de l'or est de 1 550 \$ US l'once.
6. Les résultats sont présentés in situ. Once (troy) = tonnes métriques x teneur / 31,103. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les chiffres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
7. Talisker Exploration Services Inc. n'a connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, d'ordre juridique, lié aux titres, à la fiscalité, d'ordre sociopolitique, lié à la commercialisation ni de tout autre enjeu pertinent qui pourrait avoir une incidence significative sur l'estimation des ressources minérales, autres que ceux qui pourraient être divulgués dans un rapport technique produit conformément au Règlement 43-101.

Objectifs pour 2021

Osisko Développement se consacrera à différentes activités en 2021 se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, à l'exploration et finalement au traitement des stocks de minerai sur le site.

La Société continuera les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude environnementale du milieu d'accueil et l'étude des composantes sociales et communautaires du milieu d'accueil. Dans le cadre de ses activités sociales/communautaires, la Société continuera d'avancer les discussions avec les communautés locales affectées, dans le but d'arriver à une entente à long terme.

Par ailleurs, la Société continuera de perfectionner les détails du plan visant à débiter le traitement des stocks de minerai présentement sur le site, dans le but d'avoir du charbon imprégné disponible pour expédition afin de produire de l'or d'ici la fin de l'année 2021.

Enfin, une campagne de forage de 35 000 mètres en deux phases devrait débiter au T1 2021, dans le but de délimiter des zones à haute teneur, augmenter l'étendue des ressources et réduire le ratio de découverte. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente, puisque de récents essais métallurgiques ont démontré que les ressources sulfurées se prêteraient bien au traitement par lixiviation en tas.

Propriétés dans la région de la Baie-James

En 2016, Redevances Aurifères Osisko a conclu des ententes d'option avec Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») à l'égard des propriétés de la Baie-James. Le 5 juillet 2019, Minière Osisko a finalisé une opération de scission qui a notamment abouti au transfert par Minière Osisko de certains actifs à O3 Mining inc., incluant des biens faisant l'objet d'ententes d'option avec Redevances Aurifères Osisko.

En octobre 2020, Redevances Aurifères Osisko a annoncé le transfert de ses activités minières, incluant les propriétés dans la région de la Baie-James, à Osisko Développement. Dans le cadre de la transaction, les ententes d'option entre Redevances Aurifères Osisko et O3 Mining inc. ont été résiliées, de telle sorte qu'Osisko Développement contrôle désormais les propriétés en vue de l'exploration et du développement. Osisko Développement a l'intention de réviser chaque propriété afin de maximiser leur valeur potentielle. Se reporter à la rubrique *Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable nette des propriétés sujettes aux ententes d'option s'élevait à 30,9 millions de dollars (31,7 millions de dollars en 2019).

Projet de zinc Coulon

Le projet zincifère Coulon est situé à 15 kilomètres au nord de l'aéroport de Fontanges dans le Moyen-Nord du Québec. Le projet est situé à proximité d'un barrage hydroélectrique et est accessible à l'année longue par la route Transtaïga. En 2009, un rapport technique et une estimation de ressources conformes au Règlement 43-101 ont été déposés. Les ressources indiquées étaient alors estimées à 3 675 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,61 % Zn, 1,27 % Cu, 0,40 % Pb, 37,2 g/t Ag et 0,25 g/t Au et les ressources présumées étaient estimées à 10 058 000 tonnes à des teneurs moyennes de 3,92 % Zn, 1,33 % Cu, 0,19 % Pb, 34,5 g/t Ag et 0,18 g/t Au.

Le projet zincifère Coulon a une valeur comptable nette de 9,8 millions de dollars au 31 décembre 2020 (10,0 millions de dollars en 2019).

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a acquis des placements en actions totalisant 13,8 millions de dollars (14,4 millions de dollars en 2019).

Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les bons de souscription) aux 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars) :

Placements	2020		Exercice terminé le 31 décembre 2019	
	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	9 636	20 951	14 284	21 166
Autres	98 616	98 616	44 073	44 073
	108 252	119 567	58 357	65 239

(i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé, ce qui est conforme à la méthode de mise en équivalence pour les participations dans des entreprises associées et à la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les autres participations prescrites par IFRS 9 *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2020 pour la plupart des placements.

(iii) La juste valeur correspond au cours des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2019 pour la plupart des placements.

Principaux placements

Le tableau suivant présente les principaux placements de la Société et ses filiales en titres négociables au 31 décembre 2020 :

<u>Société</u>	<u>Nombre d'actions détenues</u>	<u>Participation %</u>
Ressources Falco Itée (entreprise associée)	41 385 240	18,2
Minera Alamos Inc. (autre placement)	76 080 000	17,4

Ressources Falco Itée (« Falco »)

Le principal actif de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel une étude de faisabilité a été publiée en octobre 2017. Pour plus d'informations, se reporter au communiqué de presse de Falco daté du 16 octobre 2017 et intitulé « *Falco annonce les résultats d'une étude de faisabilité positive sur le projet aurifère Horne 5* », accessible à l'adresse www.sedar.com.

Le 27 octobre 2020, Falco a annoncé qu'elle avait conclu des ententes avec Glencore Canada Corporation et ses sociétés affiliées (« Glencore ») relativement à son projet phare Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (Québec). Les ententes comprennent un financement provisoire sous forme de débentures convertibles garanties de premier rang de 10,0 millions de dollars pour financer l'avancement continu du projet Horne 5 et la durée de vie des accords d'achat de concentré de cuivre et de zinc provenant de la mine.

En plus d'être assujettie au cadre juridique applicable, le développement du projet Horne 5 est assujettie à un cadre contractuel en vertu duquel l'obtention de la licence d'exploitation requise auprès de Glencore est subordonnée à la conclusion d'un accord de garantie financière global afin de fournir une protection financière adéquate à la fonderie voisine du projet Horne de Glencore. Une fois cette condition préalable remplie, Falco et Glencore établiront un plan de travail pour poursuivre le développement du projet Horne 5, y compris les paramètres opérationnels à respecter par Falco pour maintenir la primauté d'exploitation de Glencore, conformément au cadre contractuel convenu. Compte tenu de ce qui précède, Falco n'exercera pas d'activités de dénoyage avant la finalisation d'un cadre de garantie financière complet et satisfaisant avec Glencore et, par la suite, l'établissement d'un plan de travail mutuellement satisfaisant pour la conduite de ces activités. Un cadre de garantie financière complet a été soumis à Glencore.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au communiqué de presse daté du 19 août 2019, intitulé « *Falco présente une mise à jour du Projet Horne 5* », et au communiqué de presse daté du 27 octobre 2020, intitulé « *Falco conclut des ententes avec Glencore* » de Falco, tous deux accessibles à l'adresse www.sedar.com.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait 41 385 240 actions ordinaires représentant une participation de 18,2 % dans Falco (19,9 % au 31 décembre 2019). La Société a conclu qu'elle exerçait une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Minera Alamos Inc.

Minera Alamos est une société de développement aurifère qui devrait rejoindre les rangs des producteurs aurifères au début de 2021. La société détient un portefeuille d'actifs mexicains de grande qualité, y compris le projet de développement de la mine à ciel ouvert Santana par lixiviation en tas, détenu à 100 % par la société, qui est actuellement en construction à Sonora et dont la production aurifère devrait débuter en 2021.

Le projet aurifère à ciel ouvert La Fortuna à Durango (détenu à 100 %) a annoncé une évaluation économique préliminaire positive et approche de la fin du processus d'autorisation. La société a reçu tous les permis requis pour aller de l'avant avec la construction du projet La Fortuna à la fin de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter au communiqué de presse de Minera Alamos daté du 15 juillet 2020 intitulé « *Minera Alamos Provides Mid-Year Construction Update At The Santana Gold Project, Sonora, Mexico; Adds Further Technical Expertise To The Board* » et le communiqué de presse daté du 24 novembre 2020 intitulé : « *Minera Alamos Provides an Update on Federal Permit Approvals for the Fortuna Gold Project, Durango, Mexico* », accessible à l'adresse www.sedar.com sous le profil de Minera Alamos.

En 2020, la Société a acquis 30,0 millions d'actions ordinaires supplémentaires de Minera Alamos pour la somme de 6,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2020, la Société détenait 76 080 000 d'actions ordinaires représentant une participation de 17,4 % dans Minera Alamos (12,3 % au 31 décembre 2019).

Activités en matière de développement durable

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les principaux éléments suivants :

- promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- maintenir de solides relations avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et municipaux et les Premières Nations dans les régions où elles ont des activités et des projets;
- soutenir le développement économique des régions où elles exercent leurs activités;
- promouvoir la diversité au sein de l'organisation et de l'industrie minière; et
- encourager les sociétés émettrices à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Financements de 2020

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Placements privés par voie de prise ferme d'octobre et de décembre 2020
(en millions de dollars)

Description	Montant divulgué	Montant dépensé	Montant résiduel ⁽ⁱ⁾	Total	Variance
29 octobre 2020					
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	100,1 \$	15,9 \$	84,2 \$	100,1 \$	Aucune
30 décembre 2020					
Projet aurifère Cariboo, projet aurifère San Antonio et dépenses G&A	40,2 \$	2,0 \$	38,2 \$	40,2 \$	Aucune

(i) Au 31 décembre 2020.

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces, des montants par once et par action et le nombre d'actions) ⁽¹⁾

	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Produits	-	-	-
Marge monétaire	-	-	-
Bénéfice brut	-	-	-
Dépréciation des actifs	-	(49 985)	(7 344)
Perte d'exploitation	(8 301)	(53 829)	(8 515)
Perte nette ⁽²⁾	(8 072)	(75 702)	(9 774)
Perte nette de base et diluée par action ⁽³⁾	(0,07)	(0,76)	(0,10)
Total de l'actif	802 144	397 257	248 352
Flux de trésorerie d'exploitation	(5 984)	(8 435)	(530)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base ⁽³⁾	113 733	100 000	100 000
Dilué ⁽⁴⁾	113 733	100 000	100 000

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Attribuable aux actionnaires d'Osisko Développement.

(3) Les actions en circulation de base de la Société aux 31 décembre 2019 et 2018 sont réputées être au nombre de 100 000 100 actions ordinaires, correspondant à la participation en actions de Redevances Aurifères Osisko.

(4) En raison de la perte nette pour l'exercice 2020, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – quatrième trimestre de 2020

- Perte d'exploitation de 4,9 millions de dollars comparativement à 52,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Perte nette de 7,8 millions de dollars comparativement à 62,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 1,5 million de dollars comparativement à 7,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Investissements dans les intérêts miniers et les immobilisations corporelles de 38,2 millions de dollars comparativement à 5,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019;
- Produits de placements privés d'actions ordinaires et de bons de souscription de 140,3 millions de dollars; et
- Produit d'actions ordinaires et de bons de souscription devant être émis de 73,9 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a subi une perte d'exploitation de 4,9 millions de dollars comparativement à 52,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, en raison d'une charge de dépréciation non récurrente de 50,0 millions de dollars à l'égard de la propriété Coulon en 2019. Sans cette charge de dépréciation, la perte d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2020 aurait été de 2,1 millions de dollars plus élevée qu'au quatrième trimestre de 2019 en raison d'un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en 2019.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a subi une perte nette de 7,8 millions de dollars comparativement à 62,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. La perte nette en 2019 était le résultat d'une charge de dépréciation non récurrente de 50,0 millions de dollars à l'égard du projet de zinc Coulon (37,6 millions de dollars après impôt).

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au quatrième trimestre de 2020 étaient de 1,5 million de dollars comparativement à 7,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, principalement en raison d'une variation positive des éléments hors caisse du fonds de roulement de 6,7 millions de dollars comparativement à une variation négative de 5,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. Cette variation des éléments hors caisse du fonds de roulement reflète principalement une augmentation des comptes créditeurs de 8,1 millions de dollars en raison d'un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en novembre 2019.

Les investissements dans les intérêts miniers pour le quatrième trimestre de 2020 étaient de 38,2 millions de dollars comparativement à 5,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2019. L'augmentation des investissements dans les intérêts miniers est attribuable à un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en novembre 2019 et l'acquisition du projet San Antonio.

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a clôturé des placements privés par l'intermédiaire de courtiers amassant un total de 140,3 millions de dollars (voir la rubrique *Faits saillants – 2020*), excluant 73,9 millions de dollars en actions devant être émises après la fin de l'exercice (voir la rubrique *Événements postérieurs au 31 décembre 2020*).

Sommaire des résultats financiers – exercice terminé le 31 décembre 2020

- Perte d'exploitation de 8,3 millions de dollars comparativement à 53,8 millions de dollars en 2019;
- Perte nette de 8,1 millions de dollars comparativement à 75,7 millions de dollars en 2019;
- Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 6,0 millions de dollars comparativement à 8,4 millions de dollars en 2019;
- Investissements dans les intérêts miniers et les immobilisations corporelles de 81,8 millions de dollars comparativement à 16,7 millions de dollars en 2019;
- Produits de placements privés d'actions ordinaires et bons de souscription de 140,3 millions de dollars; et
- Produit d'actions ordinaires et de bons de souscription devant être émis de 73,9 millions de dollars.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a subi une perte d'exploitation de 8,3 millions de dollars comparativement à 53,8 millions en 2019, en raison d'une charge de dépréciation non récurrente de 50,0 millions de dollars à l'égard de la propriété Coulon en 2019. Sans cette charge de dépréciation, la perte d'exploitation pour l'exercice aurait été de 4,5 millions de dollars plus élevée que l'exercice de 2019 en raison d'une hausse des dépenses d'exploitation découlant d'un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en novembre 2019.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a subi une perte nette de 8,1 millions de dollars comparativement à 75,7 millions de dollars en 2019, en raison d'une charge de dépréciation non récurrente de 50,0 millions de dollars à l'égard du projet de zinc Coulon (37,6 millions de dollars après impôt), une perte à la cession de placements de 23,7 millions de dollars et une perte de valeur à l'égard d'un placement dans une entreprise associée de 12,5 millions de dollars (10,8 millions de dollars après impôt). Sans ces charges non récurrentes, la perte nette pour l'exercice aurait été de 4,5 millions de dollars plus élevée que l'exercice de 2019 en raison d'un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en novembre 2019.

Les flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 étaient de 6,0 millions de dollars comparativement à 8,4 millions de dollars en 2019, principalement en raison d'une variation positive des éléments hors caisse du fonds de roulement de 4,4 millions de dollars comparativement à une variation négative de 5,3 millions de dollars en 2019. Cette variation des éléments hors caisse du fonds de roulement reflète principalement une augmentation des comptes créditeurs de 6,2 millions de dollars en raison d'un accroissement des activités à Barkerville suivant l'acquisition en novembre 2019.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a clôturé des placements privés par l'intermédiaire de courtiers amassant un total de 140,3 millions de dollars (voir la rubrique *Faits saillants – 2020*), excluant 73,9 millions de dollars en actions devant être émises après la fin de l'exercice (voir la rubrique *Événements postérieurs au 31 décembre 2020*).

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les		Exercices terminés les	
		31 décembre		31 décembre	
		2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation					
Rémunération	(a)	820	2 445	2 820	3 374
Générales et administratives	(a)	4 030	285	5 350	292
Exploration et évaluation		23	52	131	178
Dépréciation d'actifs	(b)	-	49 985	-	49 985
Perte d'exploitation		4 873	52 767	8 301	53 829
Autres (produits nets) charges nettes	(c)	(3 476)	26 252	(7 035)	40 529
Perte avant les impôts sur le résultat		1 397	79 019	1 266	94 358
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(d)	6 374	(16 881)	6 806	(18 656)
Perte nette		7 771	62 138	8 072	75 702

(a) La rémunération et les frais généraux et administratifs ont augmenté pour s'établir à 4,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, comparativement à 2,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019. Pour l'exercice 2020, la rémunération et les frais généraux et administratifs ont augmenté pour s'établir à 8,2 millions de dollars, contre 3,7 millions de dollars en 2019. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des activités et de la main d'œuvre à la suite de l'acquisition de Barkerville en novembre 2019.

(b) Durant le quatrième trimestre de 2019, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 50,0 millions de dollars (37,6 millions de dollars après impôt) à l'égard du projet de zinc Coulon.

(c) Les autres (produits nets) charges nettes de 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 comprennent un gain net sur placements de 4,1 millions de dollars et un produit d'intérêt de 0,1 million de dollars.

Les autres (produits nets) charges nettes de 26,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019 comprennent une perte nette sur placements de 24,2 millions de dollars et une quote-part de la perte d'entreprises associées de 2,4 millions de dollars.

(d) Le taux prévu par la loi est de 26,5 % en 2020 et de 26,6 % en 2019. Les éléments qui ont eu une incidence sur l'impôt effectif sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %) et les charges non déductibles.

Liquidités et sources de financement

Au 31 décembre 2020, la Société disposait d'une trésorerie de 197,4 millions de dollars, comparativement à 8,0 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les variations importantes des liquidités et des sources de financement au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer de futurs programmes d'exploration. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(10 409)	(3 164)
Éléments du fonds de roulement	4 425	(5 271)
Activités d'exploitation	(5 984)	(8 435)
Activités d'investissement	(61 968)	2 767
Activités de financement	257 615	12 407
Augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	189 663	6 739
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(242)	-
Augmentation de la trésorerie	189 421	6 739
Trésorerie à l'ouverture de la période	8 006	1 267
Trésorerie à la clôture de la période	197 427	8 006

Activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation en 2020 se sont élevées à 6,0 millions de dollars comparativement à 8,4 millions de dollars en 2019. La diminution est principalement attribuable à l'impact positif des comptes créditeurs de 6,2 millions de dollars en raison de l'accroissement des activités à Barkerville suivant l'acquisition en novembre 2019.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 62,0 millions de dollars en 2020, comparativement à des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 2,8 millions de dollars en 2019. En 2020, la Société a investi 67,2 millions de dollars dans les intérêts miniers et les immobilisations corporelles, principalement sur le projet aurifère Cariboo et le projet aurifère Bonanza Ledge II, et un montant net de 4,8 millions de dollars en raison d'une réduction de la trésorerie affectée. L'augmentation des activités d'investissement est attribuable à un accroissement des activités suivant l'acquisition de Barkerville en novembre 2019.

Activités de financement

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 257,6 millions de dollars en 2020, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 12,4 millions de dollars en 2019. En 2020, les produits de placements privés ont généré des entrées de trésorerie de 140,3 millions de dollars, le produit des actions devant être émises a généré 73,9 millions de dollars et le montant net investi par la société mère ont généré des entrées de trésorerie de 50,2 millions de dollars. En 2019, le montant net investi par la société mère avait généré des entrées de trésorerie de 12,4 millions de dollars.

Dans le cadre de la PCI, un financement de 100,1 millions de dollars a été clôturé (se reporter à la rubrique *Transfert des activités minières de Redevances Aurifères Osisko et création d'Osisko Développement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails). Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par l'intermédiaire d'un courtier de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1^{er} décembre 2023. Les frais d'émission d'actions en lien avec ces placements privés se sont élevés à 5,7 millions de dollars.

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada et au Mexique, et sont présentés en détail ci-dessous au 31 décembre 2020 et pour l'exercice terminé à cette date (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2020		
	Canada	Mexique	Total
	\$	\$	\$
Autres actifs (non courants)	599	24 054	24 653
Intérêts miniers et immobilisations corporelles	344 903	62 097	407 000
Actifs d'exploration et d'évaluation	40 680	1 189	41 869
Total de l'actif	386 182	87 340	473 522

Transactions entre parties liées

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

- Payé ou encouru un montant de 2,2 millions de dollars (montant nul en 2019) payable à Redevances Aurifères Osisko pour des services administratifs, techniques, de technologies de l'information et juridiques;
- Facturé un montant de 1,0 million de dollars (0,6 million de dollars en 2019) à Falco, une entreprise associée, pour des services techniques;
- Engagé des frais d'exploration d'un montant de 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2019) payés à Talisker Exploration Services, une société dont le président est aussi le président de la Société;
- Redevances Aurifères Osisko a acquis une redevance de 3 % NSR sur les propriétés d'exploration et d'évaluation détenues par Osisko Développement avant la clôture de la PCI pour la somme de 0,7 million de dollars;
- Redevances Aurifères Osisko a exercé son option d'acquérir une redevance additionnelle de 1 % NSR sur les projets aurifères Cariboo et Bonanza Ledge Phase 2 pour la somme de 13,0 millions de dollars; et
- Sapuchi Minera, S. de R.L. de C.V (une filiale à part entière de la Société) a conclu une entente de flux aurifère et argentifère avec Osisko Bermuda Ltd, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour 15,0 millions de dollars US (19,1 millions de dollars). Un montant de 10,5 millions de dollars US a été payé en novembre 2020 et le montant résiduel de 4,5 millions de dollars US a été payé en février 2021.

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux rubriques *Transfert des activités minières de Redevance Aurifères Osisko et création d'Osisko Développement* et *Activités d'exploration et d'évaluation minière / Activités de développement minier*.

Obligations contractuelles et engagements

Au 31 décembre 2020, la Société avait des engagements en lien avec l'achat d'équipement minier totalisant 7,3 millions de dollars, payables en 2021.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations (incluant les redevances) et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Événements postérieurs au 31 décembre 2020

Placement privé sans intermédiaire

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 \$ US par unité) pour un produit brut global d'environ 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire d'Osisko Développement au prix de 10,00 \$ par action (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la dernière tranche d'un placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité (ou l'équivalent en dollars canadiens de 5,75 \$ US par unité) pour un produit brut global d'environ 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action (ou l'équivalent en dollars US au moment de l'exercice) le ou avant le 1^{er} décembre 2023.

Le produit du financement sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production, et aux fins générales de l'entreprise.

Placement privé par voie de prise ferme d'actions accréditatives et d'actions accréditatives de bienfaisance

Le 16 février 2021, la Société a annoncé un placement privé par voie de prise ferme visant : (i) 884 000 actions accréditatives (les « actions accréditatives ») de la Société au prix de 9,05 \$ par action accréditative; et (ii) 1 334 500 actions accréditatives de bienfaisance de la Société (les « actions accréditatives de bienfaisance », étant collectivement avec les actions accréditatives, les « actions offertes ») au prix de 11,24 \$ par action accréditative de bienfaisance (collectivement, le « financement »), pour un produit brut global de 23 millions de dollars. Le financement a par la suite été modifié pour augmenter l'ampleur du financement de 773 800 actions accréditatives, pour un produit brut global supplémentaire de 7 millions de dollars. Le produit brut total du financement modifié totalise donc 30 millions de dollars. Par ailleurs, les preneurs fermes ont aussi obtenu l'option, pouvant être exercée en tout ou en partie jusqu'à 48 heures avant la clôture du financement, d'acquérir jusqu'à 15 % du nombre d'actions offertes à leur prix d'émission respectif. Le financement devrait être clôturé le ou autour du 18 mars 2021 et reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, les approbations réglementaires, dont l'approbation d'inscription conditionnelle de la TSX-V.

Le produit brut de l'émission et de la vente des actions offertes sera utilisé par la Société pour engager des « frais d'exploration au Canada » qui seront admissibles à titre de « dépenses minières déterminées » tels que ces termes sont définis dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « dépenses admissibles ») en lien avec le projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration canadiens de la Société.

Vente de titres négociables

Après la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a vendu certaines participations en titres de capitaux propres pour un produit global de 13,2 millions de dollars et a acquis des participations en titres de capitaux propres pour 0,7 million de dollars.

Départ d'un membre de la direction et nomination d'un nouveau chef de la direction financière et vice-président, finances

Après la fin de l'exercice, Benoit Brunet a annoncé sa démission et Alexander Dann sera nommé chef de la direction financière et vice-président, finances le 26 février 2021.

Risques et incertitudes

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur leurs résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde relative aux énoncés prospectifs* pour plus d'informations. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers détachés combinés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez-vous référer aussi à la rubrique sur les facteurs de risque dans la Déclaration de changement déposée par la Société le 23 novembre 2020 disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de Barolo.

Risques liés aux activités minières

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

D'importantes dépenses sont requises pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations minières et de traitement sur un site particulier. La viabilité commerciale d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, dont notamment : les caractéristiques particulières du gîte comme la taille, la teneur et la proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont très volatils; la réglementation gouvernementale, y compris celle ayant trait aux prix, aux taxes, aux redevances, au régime foncier, à l'aménagement du territoire, à la production permise, à l'importation et l'exportation de minéraux et à la protection environnementale.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatils; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Questions de réglementation

Les activités de la Société sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment les ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires qui interdisent ou réduisent les activités ou imposent des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

La Société est sujette aux fluctuations des devises qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

La Société est sujette aux risques de change. La devise fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres devises. Les activités de la Société se déroulent au Canada et au Mexique, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal (Canada), maintient des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont présentement libellées en dollars canadiens et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des devises autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

La Société est sujette à l'impôt dans plusieurs juridictions et des changements néfastes aux lois fiscales de ces juridictions pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa rentabilité

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

Les propriétés d'exploration et de développement de la Société sont situées dans des juridictions sujettes à des changements dans la conjoncture économique et politique et dans la réglementation de ces pays

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du minerai découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada et au Mexique. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la réglementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des devises et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de réglementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique « Sécurité au Mexique ». La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Sécurité au Mexique

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diesel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'auront pas d'incidence défavorable importante sur nos activités.

Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères.

Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

Permis, licences et approbations

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir toutes les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la réglementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société progresse à l'étape de la production sur une propriété d'exploration, elle doit obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent contenir des conditions spécifiques concernant les procédures d'exploitation, l'utilisation de l'eau, le rejet de différents matériaux sur ou dans la terre, l'air ou l'eau, l'élimination des déchets, les déversements, les études environnementales, les plans de fermeture et de restauration et les garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis, ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

Toute fusion, acquisition ou coentreprise serait accompagnée de risques

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société.

Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquiescer, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions du Canada où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

Concurrence

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

La Société peut être affectée par les lois anticorruption.

La Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers et la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Osisko Développement peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront et s'abstiendront de voter sur toute question à l'égard de laquelle ces administrateurs et dirigeants pourraient avoir un conflit d'intérêts important.

Risques non assurés

La Société pourrait être tenue responsable de certains événements, incluant de la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre laquelle elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations techniques et géologiques disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales

prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, la Société n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une propriété à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; b) l'accès au financement et les coûts de financement; c) les coûts de production continus; d) les prix des métaux; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales liées à d'anciennes activités d'exploration); et f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études techniques tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société.

Risques et dangers environnementaux

Osisko Développement est assujéti à la réglementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette réglementation exige notamment le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la remise en état des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus strictes, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la réglementation environnementale, le cas échéant, n'aient pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connus de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causés par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de remise en état sont incertains et les dépenses prévues estimées par la direction pourraient différer des dépenses réelles requises.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Osisko Développement

Le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement et ces facteurs pourraient entraîner une diminution de la valeur des actifs, ce qui pourrait mener à des charges de dépréciation.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

La direction a établi des processus pour s'assurer qu'elle dispose de connaissances suffisantes pour appuyer les déclarations selon lesquelles elle a fait preuve d'une diligence raisonnable selon laquelle (i) les états financiers consolidés ne contiennent aucun faux énoncé de fait important ou omettent d'énoncer un fait important qui doit être déclaré ou qui est nécessaire pour faire une déclaration qui n'est pas trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle est faite, à la date et pour les périodes présentées par les états financiers consolidés; et (ii) les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes présentées.

Contrairement au certificat requis pour les émetteurs non émergents en vertu du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), ce certificat de base de l'émetteur émergent n'inclut pas les représentations relatives à l'établissement et au maintien de contrôles et procédures de divulgation de l'information (« CPDI ») et au contrôle interne de l'information financière (« CIIF »), tels que définis dans le Règlement 52-109. En particulier, les agents certificateurs qui déposent ce certificat ne font aucune déclaration relative à l'établissement et au maintien de :

i) contrôles et autres procédures ayant pour but de fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être divulguée par l'émetteur dans ses rapports annuels, ses rapports intermédiaires et autres rapports déposés et soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais spécifiés dans les lois sur les valeurs mobilières; et

ii) processus visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux conventions comptables de l'émetteur.

Les agents certificateurs de l'émetteur sont responsables de s'assurer que des processus sont en place pour leur fournir des connaissances suffisantes pour appuyer les représentations qu'ils font dans ce certificat. Les investisseurs doivent être conscients que les limites inhérentes à la capacité des agents certificateurs d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en œuvre, de façon rentable, des CPDI et des CIIF tels que définis dans le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques supplémentaires quant à la qualité, la fiabilité, la transparence et la rapidité des rapports intérimaires et annuels et d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

Les données financières comparatives au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les données financières pour la période du 1^{er} janvier au 25 novembre 2020 représentent les données financières détachées pour les activités minières de Redevances Aurifères Osisko et reflètent les activités, les actifs et les passifs des actifs contribués par Osisko sur une base « consolidée », plutôt que de représenter la forme juridique applicable à l'époque.

Modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IASB a apporté des modifications à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui consistent en l'utilisation d'une définition constante de l'importance relative ou caractère significatif dans toutes les normes IFRS et dans le *Cadre conceptuel de l'information financière*, qui clarifient le caractère significatif d'une information et qui intègrent, dans IAS 1, certaines règles concernant l'information non significative. Notamment, les modifications précisent qu'une information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'omission, l'inexactitude ou l'obscurcissement de cette information puisse influencer les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers d'usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée. Le caractère significatif (ou importance relative) dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. C'est dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble que l'entité apprécie si l'information est significative, prise individuellement ou conjointement avec d'autres informations. La Société a adopté IAS 1 le 1^{er} janvier 2020, sans impact significatif sur l'information divulguée dans les états financiers consolidés.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Structure du capital-actions

Au 23 février 2021, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être levées pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

Valeurs mobilières	Actions ordinaires suivant la levée
Actions ordinaires	129 812 740
Options d'achat d'actions	1 230 600
Unités d'actions avec restrictions	-
Unités d'actions différées	170 620
Bons de souscription	14 789 601
Capital-actions pleinement dilué	146 003 561

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada (collectivement, les « informations prospectives »), notamment des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société; aux projets miniers de la Société; au prix futur des métaux; à l'estimation des ressources minérales; à la réalisation d'estimations des ressources minérales; au moment et au volume de la production future estimée (le cas échéant); aux dépenses en capital, aux charges d'exploitation et d'exploration; aux coûts et au moment du développement de nouveaux gisements; aux coûts et au moment des activités d'exploration futures; à l'utilisation du produit tiré des activités de financement; aux exigences de capital supplémentaire; à la réglementation gouvernementale applicable aux opérations minières et aux activités d'exploration; aux risques d'ordre environnemental; aux frais de démantèlement; aux litiges ou aux réclamations à l'égard des titres; aux limites de la couverture d'assurance; au développement des projets; aux calendriers (le cas échéant) pour terminer une étude de pré faisabilité sur les projets. Les énoncés prospectifs se reconnaissent notamment à des termes et des expressions comme « planifie », « s'attend », « est prévu », « budget », « planifié », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou à des variantes (y compris sous la forme négative) de ces termes et expressions selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient », « pourront », « seront » ou « seront prises », « surviendront » ou « se matérialiseront ».

L'information prospective reflète les opinions et les hypothèses de la Société fondées sur l'information disponible au moment où les déclarations sont faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux prévus dans les informations prospectives. Toute l'information prospective concernant la Société est donnée sous réserve i) des hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à cette information prospective, y compris les hypothèses énumérées ci-après, et ii) des risques décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, des états financiers de la Société, et des sections sur les facteurs de risques dans la Déclaration de changement de la Société datée du 23 novembre 2020, lesquels sont disponibles électroniquement sur SEDAR (www.sedar.com) sous les profils d'émetteur d'Osisko et de Barolo.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient avoir une incidence sur l'information prospective. Les principales hypothèses qui ont été formulées dans le cadre des informations prospectives couvrent : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le temps nécessaire pour obtenir les résultats des analyses des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (y compris les résultats de forage) à prédire avec précision la minéralisation; la prévisibilité de la modélisation géologique; l'exactitude des registres de participations dans des biens de la Société; le climat économique mondial; le prix des métaux; les risques d'ordre environnemental; les actions communautaires et non gouvernementales; l'obtention à temps des permis requis pour mener la Société en temps opportun afin de permettre le respect de l'échéancier des programmes de forage prévus; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs au fur et à mesure que la Société poursuit leur croissance; un prix de l'or qui dépassera les niveaux permettant de rentabiliser le projet de la Société; la pertinence des hypothèses et la capacité de la Société d'être toujours en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires pour financer leur exploitation et réaliser leurs estimations de ressources minérales.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des futurs plans, résultats, rendements ou réalisations exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs.

L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, aux événements futurs, aux conditions, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats, de la performance ou des réalisations prévus communiqués explicitement ou implicitement dans l'information prospective. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les résultats réels des activités d'exploration en cours;

les erreurs de modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou des taux de récupération; l'incapacité des immobilisations corporelles ou des processus à fonctionner comme prévu; les accidents, conflits de travail et autres risques de l'industrie minière; l'instabilité politique; et les retards dans l'obtention des approbations ou du financement gouvernementaux ou dans l'achèvement des activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de cerner les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement, à terme, de ceux qui sont décrits dans l'information prospective, d'autres facteurs pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent de ceux qui y sont attendus, estimés ou prévus. L'information prospective fournie dans les présentes est établie en date du présent rapport de gestion, et la Société ne sont pas tenues de les actualiser, que ce soit pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, de faits ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer de façon significative de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment.

